

Les Échos de la Laoune



N° 20
Juillet 2018
Bulletin municipal



Liste des annonceurs

- AB2R
- ABC Immobilier
- AGRAIN, marbrerie
- ALIX Emmanuel
- L'ANNEXE
- BANCILHON, cabinet architecture
- CEGELEC
- COUCOU'FRUITS
- COURTIAL Bernadette, coiffure
- DELMAS, pharmacie
- EYRAUD, ambulances
- EYRAUD Frères, plâtrerie peinture
- GÉDIMAT Bonnefoy-Pascal Bricolage
- GEO-SIAPP
- Graphicouleurs
- JOLIVET, boucherie
- LE PROGRÈS, restaurant
- MS2i
- PARIS, garage
- ROLLAND N.G.V., ferme équestre
- ROUX menuiseries
- ROUX papeterie
- Sarl CARBURANTS COUCOURON
- SATP
- SERROUL Thibault boucherie
- SLBPET
- VEOLIA

Directeur de publication : Pascal COURTIAL

Information, communication : Jean-Luc HAON

Comité de rédaction :

Maurice BRUN, Jérôme DELDON, Geneviève DUNY, Monique ENJOLRAS,

Jean-Marie MÉJEAN, Christophe ROUX, Dominique TRIN

Rédaction, administration : Mairie de Coucouron

Réalisation et conception : Imprimerie Graphicouleurs Brient - 07470 Coucouron

Dépôt légal : Juillet 2018 - N° ISSN : 12 97 81 40



ÉDITO

Le mot du maire.....	4
Le mot du sénateur.....	5
Le mot du comité de rédaction.....	6

VIE MUNICIPALE

Démographie.....	7
Équipe municipale.....	8
Les délégations.....	9
Vie communale.....	10
L'immobilier.....	18
CCAS.....	19
Résidence "La Laoune".....	20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

École de musique.....	21
-----------------------	----

MAIRES RURAUX

Défense de la ruralité.....	22
-----------------------------	----

TRI

SIDOMSA.....	23
--------------	----

EAUX

Plan d'eau.....	28
-----------------	----

TOURISME

Sentier piéton et ponton.....	28
Camping municipal.....	29
Aire de camping-car et gîte de groupe.....	30
Office de tourisme.....	31

FINANCES COMMUNALES

Service des eaux et de l'assainissement.....	33
Budget communal.....	34

ÉCHO DE LA MUNICIPALITÉ

École publique.....	35
---------------------	----

CENTRE DE SECOURS

Sécurité routière.....	36
Règles de débroussaillage.....	37
Le centre de secours.....	38

DOSSIER SPÉCIAL

Delphin ENJOLRAS.....	40
-----------------------	----

Vie associative

ACCA de Coucouron.....	42
AAPPMA La Truite du plateau.....	43
Centre d'arts martiaux des monts et vallées.....	43
Aînés ruraux.....	44
L'Ardéchoise.....	45
Comité des jeunes.....	46
AS Coucouron.....	47
La Boule du Plateau.....	52
Gym douce Qi Gong.....	55
La bibliothèque.....	56
L'APATPH.....	57
Sport loisirs.....	58

Vie pratique

Infos pratiques.....	59
Liste des associations.....	61
Artisans de Coucouron.....	62
Commerces de Coucouron.....	63
Loisirs.....	63
Services / Services médicaux.....	64
Manifestations.....	65



L'annexe
de la Maison Jolivet

Pains et pâtisseries - Produits régionaux
Déco, cadeaux et souvenirs
Cave à vin

Avenue Joseph Bonhomme - 07470 COUCOURON
Tél. 04 66 46 88 28
www.jolivetefils.com





Chères Coucouronnaises et chers Coucouronnais

Le 2 novembre, le conseil municipal m'a fait l'honneur de m'élire maire en remplacement de Jacques GENEST, obligé de quitter sa fonction en raison de la loi sur le non-cumul des mandats. Je remercie très sincèrement l'ensemble du conseil municipal qui m'a fait confiance.

Je suis conscient de la difficulté de cette tâche. En effet, je succède à Jacques, maire depuis 1995 et élu au conseil municipal depuis 1989.

À la demande de Jacques et de l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux, j'ai accepté par devoir cette fonction essentielle dans une commune. J'ai accepté par dévouement parce que je me savais épaulé et soutenu par toute une équipe.

Je n'ai accepté que parce que Jacques m'a assuré qu'il m'apporterait toute son expérience et ses compétences dans les domaines financiers et administratifs. Je peux également profiter de ses nombreuses relations qui, je l'espère, permettront à la commune de ne pas être oubliée.

Je peux compter aussi sur un total soutien des adjoints et de l'ensemble du conseil municipal.

Coucouron, depuis 1965, est sur la voie du développement grâce à Joseph BONHOMME et Jacques GENEST, je ferai tout pour la maintenir sur les rails du XXI^e siècle, tout en ayant conscience et, je ne vous apprend rien, que ce n'est pas facile. Qu'y a-t-il de facile aujourd'hui ?

Pour moi, je crois au travail d'équipe qui a existé durant les mandats de Jacques et je continuerai cette méthode. Je reste bien entendu à la disposition des Coucouronnaises et des Coucouronnais.

Je remercie et félicite l'équipe réunie autour de Jean-Luc HAON pour la réalisation de ce numéro 20 des *Échos de la Laoune*.

Bon été.

Pascal COURTIAL,
maire



À VOTRE SERVICE DEPUIS 5 ANS SUR LE PLATEAU ARDÉCHOIS

Bruno CHAMPETIER, mandataire immobilier

Toutes transactions (maison, terrains, propriétés, FDC, etc.)
Vitrine immobilière à Coucouron, avenue Joseph-Bonhomme

Tél. 06 70 16 21 00 - Mail : b.champetier@abcimmob.com

Site internet : www.ardeche-vente-commerces.octissimo.com

🔍 Mot du sénateur

La continuité dans l'action

Chères Coucouronnaises et chers Coucouronnais

Depuis le 2 novembre 2017, Pascal COURTIAL est le maire de Coucouron et moi je suis devenu simple conseiller municipal. C'est dans la plus grande confiance et à l'unanimité que le conseil municipal a approuvé ma proposition d'élire Pascal COURTIAL comme maire, et de reconduire les 4 maires-adjoints. C'est donc dans une totale continuité que se déroulera la suite du mandat municipal pour préparer l'avenir de notre commune.

Grace à mes relations et mes connaissances, je continuerai à œuvrer au conseil municipal pour faire avancer les dossiers municipaux.

Je ne peux que répéter ce que je disais dans le bulletin 2017 :

« Bien entendu, je ne vous abandonne pas. Je reste conseiller municipal et je suis totalement motivé pour aider très activement le nouveau maire qui sera élu au sein du conseil municipal actuel. Celui-ci pourra compter, comme Coucouron, sur mon total appui. C'est une page de mon histoire d'amour avec Coucouron qui se tourne aujourd'hui, histoire d'amour commencée avec ma rencontre et mon mariage avec Betty, une Coucouronnaise de souche.

C'est avec joie, bonheur et fierté que j'ai servi notre commune pendant ces 30 ans et je continuerai à la servir comme sénateur et conseiller municipal. »

Coucouronnaises et Coucouronnais, vous pouvez continuer à compter sur mon total soutien.



Jacques GENEST,
sénateur, conseiller municipal

SARL CARBURANTS COUCOURON

STATION SERVICE 24/24 - 7J/7J



GO – GNR – ESSENCE

Carte privative gratuite

Facturation mensuelle avec consommation détaillée

Le comité de rédaction n'attendait que ça ! La préparation du cinquième bulletin municipal de notre équipe : *Les Échos de la Laoune* n° 20. C'est avec une énorme joie que nous nous sommes mis au travail pour vous offrir une agréable lecture au travers de ce nouveau numéro.

Nous tenons à remercier tous nos annonceurs et partenaires qui ont répondu favorablement, ainsi que les associations qui nous ont livrés leurs supers articles.

Bonne lecture à vous tous et passez une bonne année 2018 à Coucouron.

Voici l'équipe de rédaction : BRUN Maurice, DELDON Jérôme, DUNY Geneviève, ENJOLRAS Monique, MÉJEAN Jean-Marie, ROUX Christophe, TRIN Dominique.

Jean-Luc HAON et le comité de rédaction



🕒 Du 20 juin 2017
au 20 juin 2018



NAISSANCES (hors communes)

REYNAUD Apolline, Louise	22/06/2017
HAON Lemmy, Thom	18/06/2017
ROCHE Hugo, Bruno, Daniel	23/09/2017
MÉJEAN Mathis, Michel, Jacques	30/09/2017
GALLON Balthazar, Bernard, Marie	16/12/2017
FONTON Gabin	11/01/2018
PAVOINE Louisa, Emy	07/02/2018



MARIAGES

GLEYZE Céline et GALLON Francis, Jean-Marie, Roger	23/09/2017
SCHREPEL Chantal, Marie-Jeanne et TESTARD Cyril	17/02/2018



TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

REYNAUD née VIDIL Jeanne, Élise, Marie	10/08/2017
ANTHOUARD Colette, Marie-Thérèse, Henria	06/01/2018
MAILLET Baptiste, Célestin	22/01/2018
HUBEAU Alfred, Joseph, Pierre	06/03/2018
DUPUY Jeannine, Marie, Lucienne	01/06/2018
FABRE Henriette, Marie, Marcelle, Pierrette	02/06/2018

DÉCÈS

MONIER née FOURNIER Simone, Marie, Antoinette	21/07/2017
CROVILLE née VIARD Suzanne, Marie-Élisabeth	21/07/2017
BREYSSE née PRAT Juliette, Denise	22/07/2017
CARRONNIER Maurice, Alphonse	03/08/2017
PONS née MALARTRE Marie, Thérèse	03/09/2017
REYNAUD Maurice, Adrien	07/09/2017
CAZALAS née DELEAU Marie, Louise	10/09/2017
GARDÈS Victorin	18/09/2017
DELEUZON Henri, Hippolyte	26/09/2017
HABERT Louise, Yvette, Camille	17/10/2017
PANSIER née GINO Simone, Rose	18/10/2017
SOUCHE née BONNENFANT Angèle	18/12/2017
BRUNO née SICARD Renée, Marie, Rose	23/01/2018
BIAGINI François, Louis	24/01/2018
JOLIVET Louis, Auguste, Ferdinand	29/01/2018
MAILLIER Robert, René, Charles	7/02/2018
TESTUD Édouard, René, André	16/02/2018
ODDES née ROLLAND Léonie, Euphrasie, Élise	25/02/2018
HÉBRARD née GUÉRIN Augusta, Marie, Célestine	12/03/2018
TERME René, Henri, Noël	19/03/2018
DI BERNARDO Michel, Marius	23/03/2018
PIECADE-FARIA née FREITAS Émilía, Dos Anjos	29/04/2018
BORRELY née REYNAUD Georgette, Maria	17/05/2018

ALIX
sarl

**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**

*Neuf
et Rénovation*

04 66 46 0178

dans la continuité, mais renouvelée
et tournée vers l'avenir



Le conseil municipal

La composition de l'équipe municipale est la suivante :

MAIRE : COURTIAL Pascal, exploitant agricole,
élu depuis 1995, le village,

1^{er} ADJOINT : DUNY Geneviève, exploitante agricole,
Le Bouchet,

2^e ADJOINT : HAON Jean-Luc, employé de La Poste,
élu depuis 2008, le village,

3^e ADJOINT : ROUX Christophe, fonctionnaire de
police, le village,

4^e ADJOINT : TRIN Dominique, animateur social,
le village.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

GENEST Jacques, retraité, sénateur, le village.

ARNAUD Guillaume, exploitant agricole, Montlaur,

BELLEDENT Patrick, exploitant agricole, élu depuis 1995,
Olpillières,

BRUN Maurice, retraité de l'industrie, élu depuis 2001,
le village,

DELTON Jérôme, entrepreneur, Villeverte,

ENJOLRAS Monique, retraitée de l'enseignement, le village,

MAILLET Patrice, artisan, élu depuis 2001, Montmoulard,

MÉJEAN Jean-Marie, retraité EDF, le village,

ROCHE Daniel, employé, élu depuis 1995, le village,

VEYRADIER Béatrice, employée, élue depuis 2008,
le village.



Jacques GENEST



Guillaume ARNAUD



Patrick BELLEDENT



Maurice BRUN



Jérôme DELTON



Monique ENJOLRAS



Patrice MAILLET



Jean-Marie MÉJEAN



Daniel ROCHE



Béatrice VEYRADIER

🔍 Délégations

Voici les délégations du maire aux adjoints et au conseiller délégué :

Madame DUNY Geneviève : aide sociale, CCAS, bibliothèque, culture, petite enfance, enseignement et fleurissement ;

Monsieur HAON Jean-Luc : administration générale, bulletin municipal, urbanisme, gestion du cimetière, tourisme ;

Monsieur ROUX Christophe : administration générale, marché, commerce, circulation, tourisme, fête votive, sécurité, gestion des bâtiments ;

Monsieur TRIN Dominique : relations avec les associations, sports et animations, gestion des salles.



Geneviève DUNY



Jean-Luc HAON



Christophe ROUX



Dominique TRIN



PHARMACIE DELMAS-MONGE
Route du Lac - 07470 COUCOURON
Tél. 04 66 46 10 25 - Fax : 04 66 46 15 73
pharmacie-delmasmonge@wanadoo.fr
Location et vente de matériel médical



GRAPHI COULEURS
Tél. 04 66 69 28 29
Coucouron - Langogne - Le Puy-en-Velay
graphicouleurs@orange.fr - graphicouleurs.fr
affiche, bloc, brochure, calendrier, carte, dépliant, enveloppe, étiquette, adhésif, plaquette, tête de lettre, banderole, panneau...
Infographie
Site internet
Impression
Façonnage



AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes
 > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
 > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
 > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS
 > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
 > LOTISSEMENTS
 > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS
 180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 97 55 - contact@ab2r.fr



Coiffure Bernadette
Homme - Femme - Enfant
07470 Coucouron
Portable : 06 79 70 60 37 **Tél. 04 66 46 11 50**

SARL ROUX et FILS
Menuiserie - Charpente - Couverture
Maison ossature bois - Pompes funèbres
Route du lac d'Issarlès
Tél. 04 66 46 17 71 - Fax 04 66 46 12 84
roux-et-fils0692@orange.fr



SLBPET
ELEMENTS DE SILO
BETON PRET A L'EMPLOI
BETON BLOC
Société Langonnaise de Béton Prêt à l'Emploi et Transport
Lieu-dit "La Chan" - 48300 LANGOGNE
Tél : 04 66 69 31 67 - Fax : 04 66 69 75 79
Email : slbpet@wanadoo.fr

UN HIVER LONG ET RIGoureux



Cet hiver fut long, mais avec une neige qui n'a pas été permanente. Par contre, avec 2 très grosses chutes : fin janvier avec une hauteur cumulée d'environ 80 cm sur 2 jours, mais surtout, plus surprenant et inhabituel, le 13 mai avec 50 à 60 cm.

Est-ce le réchauffement climatique ?

VISITE À PARIS



À l'invitation du sénateur-maire Jacques GENEST, des membres du conseil municipal et des employés communaux se sont rendus à Paris. Le premier jour, ils ont visité le Sénat et assisté à une séance des questions d'actualité. Ensuite, tous se sont retrouvés pour partager un dîner dans le salon Napoléon du Sénat, ravis de découvrir un des plus beaux monuments de Paris.

Les deux autres jours ont été consacrés à la visite de la ville.

Les participants se sont déclarés heureux de ce voyage très instructif.

<p>VENTE À LA FERME</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fromages : chèvre, mi-chèvre, vache, faisselles, fromage blanc battu. - Confiture de lait : vanille, chocolat, chocolat-orange, verveine, noisette. - Sirop de foin. <p>Visite de ferme gratuite à 18h 30</p> <p>FERME ÉQUESTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promenades : chevaux, poneys, calèche. - Gîtes ruraux : 3 épis, cap. 6 pers. 	<p>Ferme de Montmoulard 07470 COUCOURON</p> <p>04 66 46 14 00 06 50 58 47 51</p> <p>montmoulard.free.fr</p>	

<p>TAXIS - AMBULANCES <i>du Plateau Ardéchois</i></p> <p>Dominique EYRAUD 04 66 46 20 20 07470 Le lac d'Issarlès eyraud.dominique07@orange.fr</p> <p>Depuis 1952</p>	



PROJETS ET REALISATIONS

Le bulletin municipal nous donne l'occasion de faire le points sur les travaux réalisés, ceux en cours et ceux à venir.

RÉALISATION D'UN PÔLE SOCIAL ET SPORTIF



Il regroupe la rénovation totale de la salle polyvalente et l'extension des vestiaires du stade. Au moment de la parution de ce bulletin, les travaux de la salle polyvalente seront achevés et l'extension des vestiaires sera en cours.



La salle polyvalente qui date de plus de 35 ans était dans un état lamentable et était devenue une passoire énergétique. Les travaux ont consisté tout d'abord à l'isoler et à changer le mode de chauffage. Les économies de chauffage se feront également grâce à la réduction du volume chauffé avec la création d'un faux plafond. La salle est de qualité et devra être respectée. Pour cela, un nouveau règlement pour l'utilisation des salles sera mis en place. Le local des jeunes a été totalement restauré et sera rendu au comité des jeunes avec des règles strictes d'utilisation et de respect.



Le grand succès de l'AS Coucouron avec 150 licenciés et de nombreuses équipes, dont des équipes féminines, nécessitent l'agrandissement des vestiaires existants. Une salle servira de lieu de réunion et en été, servira au camping.

Le cout total de l'opération est de 667 300 € HT soit 800 760 € TTC. Les subventions obtenues s'élèvent à 533 844 € soit 80%. Les principaux financeurs sont :

- État : 254 311 €,
- Région : 200 000 €,
- Département : 50 000 €,
- Syndicat des énergies : 21 533 € (chiffre non définitif),
- EDF Énergies nouvelles : 8 000 €.

LOGEMENTS SALLE POLYVALENTE

Le conseil a hésité entre la destruction, la vente ou la réhabilitation. Finalement, au vu de la demande en logements locatifs et du bel emplacement, il a été décidé de les réhabiliter. La réhabilitation totale de ces 4 logements et de l'accès extérieur, a été estimée à 106 028 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État et de la Région. Nous sommes dans l'attente de la réponse. Les logements pourraient être livrés à l'automne.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAISON LAURENT



L'extension de la maison LAURENT comporte 4 logements, locaux du kiné et des infirmières. Ce bâtiment est une vrai passoire énergétique. Les travaux vont consister à refaire les façades avec une isolation, reprendre des toitures et remplacer le chauffage au gaz par une chaudière à bois granulé.

En effet, dans l'état actuel, le prix du chauffage est insupportable pour les locataires. Les travaux sont estimés à 165 500 € HT. Des subventions sont en cours d'instruction. Les travaux devront être achevés avant l'hiver.

TERRAIN DE FOOT

L'AS Coucouron regroupe plus de 150 licenciés originaires de toute la Montagne ardéchoise. C'est évidemment le plus grand club de sport de la Montagne et le seul club de foot. Il regroupe des équipes seniors, vétérans, des jeunes et des féminines.



En raison des conditions climatiques, il est difficile de pouvoir jouer sur un terrain ordinaire en hiver. Il est bon de rappeler que la saison officielle se déroule en automne et en hiver.

En effet, sans cet équipement, l'AS Coucouron risque de disparaître car elle ne pourrait disputer que très peu de rencontres à domicile, ce qui a été le cas cette année.

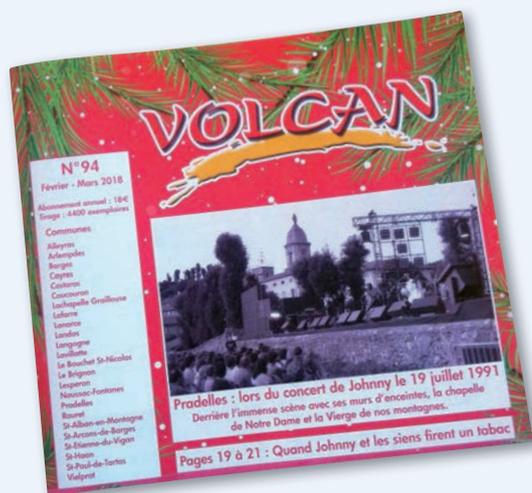
Il est bien évident que la commune ne peut assurer seule un tel investissement sans des subventions importantes.

La communauté de communes apporte son soutien à ce projet qui, s'il n'est pas réalisé, remet en cause la pratique du sport sur l'ensemble de la Montagne.

Pour résoudre ces problèmes, la commune souhaite construire un terrain synthétique. L'estimatif pour un terrain non nocif à la santé comme certains, est de 553 000 € HT. Des subventions ont été demandées à l'État, la Région et au Département. Au vu des financements obtenus, le conseil municipal décidera ou non de réaliser cet investissement indispensable à la pratique du foot sur la Montagne.

D'autres investissements ont été réalisés :

- 14 626 € pour les travaux sur les bâtiments dont 7 578 € pour la construction d'un préau à l'école ;
- 7 245 € pour l'achat d'un podium ;
- 6 247 € pour les travaux de voirie ;
- 57 392 € pour la mise en séparatif des eaux pluviales. Cette année, c'est le lotissement du Couderc qui sera concerné par ces travaux.
- Le camion Nissan va être remplacé pour 26 940 €.



VOLCAN *DISTRIBUÉ AUX HABITANTS*

Devant l'intérêt de cette revue, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention à l'association gestionnaire, afin que la revue soit distribuée gratuitement aux habitants de notre commune.



CONTRE LA GÉNÉRALISATION DU 80 KM/H

Le 15 avril 2018, le conseil municipal a pris la motion suivante contre la limitation généralisée de la vitesse à 80 km/h.

Le gouvernement n'aime pas les automobilistes, et donc les ruraux qui sont toujours pénalisés par ces décisions parisiennes. Pour les 80 km/h, le Parlement n'est ni saisi, ni informé, c'est une décision unilatérale du gouvernement.

Plusieurs mesures concernant la circulation automobile pénalisent les habitants des communes rurales éloignées, habitants qui, en l'absence de transport collectif, doivent utiliser chaque jour leur voiture :

- Augmentation très importante de la fiscalité sur le diesel pour, soit disant, réduire la pollution. C'est faux, car toutes les dernières études démontrent que les nouveaux moteurs diesels sont moins polluants que ceux à essence.
- Des règles plus strictes et un coût plus élevé pour le contrôle technique des véhicules. J'ai d'ailleurs, en tant que sénateur, interpellé le ministre sur ce sujet qui nous pénalise une fois de plus.

Au Sénat, un groupe de travail a été constitué sur ce dossier et en voici ses conclusions.

Il préconise trois mesures tout en rappelant la nécessité de décentraliser au niveau départemental la décision de réduire la vitesse en ciblant les tronçons de routes accidentogènes :

- adapter les décisions à la réalité des territoires, plutôt que de prévoir une décision uniforme ;
- assurer une concertation large de l'ensemble des acteurs concernés ;
- Évaluer l'efficacité de la mesure et de ses effets en termes d'accidentalité.

Quand paraîtra ce bulletin, nous saurons si le gouvernement a entendu et écouté la grogne de la très grosse majorité de la population.

Jacques GENEST



RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Par délibération du 1^{er} juin 2018, le conseil municipal a modifié le règlement des salles communales et les tarifs de location.

RÈGLEMENT COMMUN A TOUTES LES SALLES

Le présent règlement intérieur a pour objectif de permettre l'utilisation des installations pour la satisfaction pleine et entière de tous, tout en veillant scrupuleusement au respect du matériel et des lieux mis à disposition. Chaque utilisateur doit avoir conscience que le règlement ne cherche, en aucune façon, à limiter la liberté de chacun mais au contraire à préserver la qualité d'accueil des lieux.

1. Dispositions générales

Les réunions ou manifestations de toute nature ayant lieu dans les salles communales devront présenter un caractère de bonne tenue et ne pas contrevenir aux bonnes mœurs. L'environnement ne doit en aucun cas être perturbé par des nuisances, telles que sonorisation excessive, stationnement gênant, fumées, mégots, etc.

Toutes les règles d'hygiène et de propreté devront être observées.

Il est notamment formellement interdit de fumer dans les salles communales.

L'organisation d'un buffet, d'une buvette ou vente quelconque par les organisateurs des manifestations doit faire l'objet d'une autorisation auprès de la commune.

Les organisateurs seront responsables de l'inobservation de ces prescriptions comme de toutes les destructions, dégradations ou détériorations causées à l'immeuble, ainsi qu'au mobilier ou au matériel dans la salle ou dans ses dépendances.

Ils répondront également des détournements d'objets et se chargeront, en outre, de la police de la salle.

Indépendamment de toute réparation civile, voire pénale, les organisateurs qui auraient enfreint le règlement pourraient se voir refuser les salles communales pour des réunions ultérieures.

La location des salles communales est, de plus, subordonnée au respect d'un contrat à l'application stricte définissant précisément les conditions de location et de sécurité dont l'essentiel est indiqué ci-après et qui devra être obligatoirement signé par les utilisateurs.

2. Conditions de location

Toute demande de réservation devra être formulée, par écrit au moins 15 jours avant la date d'occupation de la salle. Cette demande contiendra l'exposé du programme de la réunion ou manifestation, sa date, son heure de début, sa durée, les noms et coordonnées des organisateurs.

Dès confirmation, par la commune de Coucouron, de la réservation de la salle, le ou les organisateurs seront tenus de verser des arrhes s'élevant à 100% du tarif de location de la salle.

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au moment de la location.

Un chèque de caution de 500 euros, devra être déposé lors remise des clefs.

En cas de désistement, la réservation sera considérée comme annulée et la somme versée à titre d'arrhes sera conservée en totalité par la commune de Coucouron. Toutefois, tout désistement justifié par un cas de force majeure pourra être signalé par écrit à la commune en vue du remboursement éventuel des arrhes.

3. Sécurité

L'utilisateur devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurances solvable, toute police d'assurances pour couvrir sa responsabilité d'organisateur dans le cas où elle serait engagée à la suite de dégâts des eaux, accidents, ou pour toute autre cause que ce soit, tant vis-à-vis de la commune de Coucouron que des tiers, pendant l'exercice, ou à l'occasion ses activités tant à l'extérieur ou à l'intérieur du-dit local. L'attestation devra être jointe au paiement.

La commune de Coucouron dégage sa responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel propre à l'utilisateur.

Les organisateurs devront se conformer strictement aux indications du responsable de la salle qui est chargé de veiller à la stricte observation des prescriptions du règlement.

4. Fraude - Sanction

En cas de fraude au présent règlement (par exemple : activité différente que celle décrite dans la demande de location, souper qui se transformerait en boum, fausse déclaration, emprunt de nom, falsification des adresses ou lien de parenté, etc.), le montant de la caution sera intégralement retenu pour non-respect du contrat signé.

Toute sous-location, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite et entraînera les mêmes sanctions.

En cas de fraude, ou de non-respect des dispositions du présent règlement, les attributions d'une salle au demandeur ou à l'association qu'il représente peuvent être refusées par le conseil municipal.

5. État des lieux

Les usagers devront constater l'état des lieux et du matériel, avant et après les séances et déclarer en mairie toute information jugée utile concernant l'état de la salle. Le chèque de caution ne peut être rendu avant que l'état de la salle ne soit constaté. En cas de remise des locaux non nettoyés, et quelle que soit la salle, il sera demandé un forfait de 50 euros. La salle principale doit être balayée, la commune se charge de passer une machine pour laver le sol. Les dégâts de toute nature sont à signaler, séance tenante, à la personne en charge de la réservation des salles. Toute destruction, dégradation ou détérioration sera réparée aux frais de l'utilisateur. La mairie se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution si elle juge les dégâts importants.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

HALLE COUVERTE

- La halle ne sera mise à disposition qu'au travers d'associations constituées et déclarées.

- Les associations qui utilisent régulièrement la halle se verront remettre 1 ou 2 clefs avec 1 ou 2 noms de responsables. L'ouverture, la fermeture et la vérification du bon état se feront sous leur contrôle. Il est interdit de faire des doubles des clefs sans l'autorisation de la mairie.

- Les buvettes ne seront autorisées que dans le cadre de concours, bals, manifestations organisés et autorisés.

- Les dépôts de boissons sont interdits.

- Cette salle étant un lieu public, il est interdit d'y fumer.

- Des repas pourront y être servis dans le cadre d'assemblée générale ou de manifestation importante justifiant la mise à disposition de la halle.

Utilisation : deux catégories d'utilisateurs :

* **Utilisateurs réguliers** : comme dit plus haut, sous le contrôle de personnes responsables, la halle pourra être mise à disposition à des jours et horaires préétablis. Une convention sera signée avec chacune des associations qui utilisent régulièrement la halle. Elle précisera la responsabilité de l'association dans le maintien d'un bon état des lieux et notamment l'obligation de réparer en cas de casse. Le chauffage pourra être utilisé par les utilisateurs réguliers moyennant une participation financière déterminée par convention avec la commune.

* **Utilisateurs occasionnels** : ils s'adresseront au responsable des salles pour la réservation, et c'est le responsable qui avertira les autres utilisateurs de cette réservation. Cette réservation devra être faite au moins 15 jours à l'avance.

SALLE EYRAUD

Les deux salles (Eyraud et polyvalente) sont mises à la disposition :

- des associations, organismes et comités ayant une existence légale et opérant sur la commune de Coucouron, ou ayant une activité provisoire sur la commune, et pour tout usage compatible avec la destination des locaux : spectacles, réunions, réceptions, repas, etc.

- des particuliers pour des festivités privées.

Toutefois, la salle Eyraud et la salle polyvalente ne peuvent pas être utilisées pour des bals seuls, à l'exception des repas dansants et après autorisation de la commune.

En dehors de ces cas et pour des manifestations ponctuelles, la commune aura seule le pouvoir de décision.

SALLE POLYVALENTE

Le règlement de la salle Eyraud est appliqué à la salle polyvalente avec les conditions supplémentaires suivantes :

- Les bals sont interdits.

- En raison de la contenance du sol, il est absolument interdit d'y fumer. Toute dégradation, même minime, entraînera le non-remboursement de la caution.

- Il est interdit de toucher aux luminaires et en particulier d'y accrocher des décorations.

- Pour les soirées festives, la priorité sera donnée à la salle Eyraud.

Le conseil municipal pourra, de façon exceptionnelle, accorder des dérogations à ce règlement.

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

Manifestations	Salle Eyraud	Salle polyvalente
Apéritif de mariage	150	150
Mariage	300	300
Assemblée générale	Gratuit	Gratuit
Autres repas et soirées privées	150	150
Association organisant un repas payant	150	150
Bal	Interdit	
Concours de belote et loto	80	80
Exposition vente particulier (1 jour)	Interdit	150
Exposition vente particulier (2 jours)	Interdit	200
Prestations culturelles	100	100

Ils s'appliqueront immédiatement. Une exception sera faite pour les associations ou particuliers qui ont déjà retenu aux anciens tarifs.

La caution est fixée à 500 €.

Les conditions de location de la halle couverte restent inchangées comme les autres mesures prises dans la délibération du 24 novembre 2017.

www.cegelec.com



Créateur de solutions multi-techniques

Fournisseur de services globaux

Cegelec

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche

6 Rue de la Transcevenole

ZI de Corsac

43700 Brives Charensac

Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33

- Lignes et réseaux
- Eclairage public & Terrain de sports
- Éclairage mise en valeur du patrimoine
- Maintenance des installations
- Vidéo-surveillance

VISITE DU PRÉFET



Ce lundi 4 juin, M. Philippe COURT, préfet, et M^{me} Hélène DEBIÈVE, sous-préfète de Largentière, se sont rendus sur la Montagne ardéchoise. Après avoir visité Saint-Martial et Sainte-Eulalie, nous avons eu le plaisir de les accueillir dans la nouvelle salle polyvalente de Coucouron. D'autres élus de la montagne étaient présents dont Patrick COUDÈNE,



président de la communauté de la montagne. Le maire Pascal COURTAI était excusé pour raisons professionnelles, c'est donc les maires adjoints (HAON J.-L., ROUX Ch. et TRIN D.) ainsi que le sénateur GENEST qui les accueillirent. Après la présentation de la commune, il fut abordé un certain nombre de thèmes concernant la montagne et la ruralité : urbanisme, eau et assainissement, présence médicale et aides aux investissements. Le préfet répondit de façon très franche et très directe aux questions des élus et cela, dans une ambiance cordiale. C'était la première fois que le préfet se rendait à Coucouron. Il termina sa tournée à Lanarce.

FORUM SAISONNIER SUR LE PLATEAU ARDÉCHOIS

À l'initiative de Pôle Emploi en étroite collaboration avec la municipalité de Coucouron, la Communauté de communes de la Montagne d'Ardèche, les maisons de services au public, les employeurs et les demandeurs d'emploi saisonnier, ont pu se rencontrer autour de différents stands à la salle Eyraud le mardi 5 juin en matinée.

Un succès pour cette première fois à Coucouron où 6 employeurs étaient présents : l'ADMR, deux restaurateurs du plateau, un EHPAD, un producteur de fromages et ADECCO : électricien, conducteur d'engins, facteurs, employés de service.

La directrice de Pôle Emploi d'Aubenas, Madame Cécile CECCHETTO, le responsable de l'équipe entreprises, Monsieur Jean-Paul ALTOBELLI, ainsi que leurs 3 conseillers, Violette, Véronique et Eddy, étaient satisfaits de ce premier forum saisonnier à Coucouron.

Ils remercient les différents partenaires, notamment la mission locale pour les jeunes, le CAP Emploi pour les travailleurs handicapés et la Communauté de communes de la Montagne d'Ardèche sans oublier la municipalité de Coucouron pour le prêt de la salle.



L'ADRESSAGE

La commune a prévu - en vue de l'adressage communal (c'est-à-dire l'identification de toutes les rues du village et des hameaux de la commune afin de simplifier la distribution du courrier, des secours etc.) - de faire une nouvelle numérotation des rues, complétée de la dénomination de certains lieux et impasses non répertoriés jusqu'à ce jour. Le numérotage sera métrique.



VISITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS

Vendredi 1^{er} juin, à l'invitation de Jacques GENEST et de la commune, le docteur Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence régionale de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, est venu à Coucouron accompagné par M^{me} Zhou NICOLLET, directrice Drôme-Ardèche.

Après l'accueil à la mairie, il a pu visiter le pôle de La Laune qui regroupe une résidence pour personnes âgées, le pôle petite enfance (crèche et centre aéré) et l'ESAT. La visite, guidée par MM. CHARTON et TRIN, l'a beaucoup intéressée. Ensuite, il se rendit à la maison de retraite pour une visite guidée avec les explications de M. ALLIX, directeur.

Ensuite, direction la nouvelle salle polyvalente où les attendaient les élus municipaux, départementaux, les professionnels de la santé, ainsi que Mathieu DARNAUD, sénateur, et Fabrice BRUN, député. Ce fut un moment important pour la Montagne puisqu'a eu lieu la signature de la convention de regroupement des 3 établissements pour personnes âgées de la Montagne (maisons de retraite de Coucouron et du Lac d'Issarlès, et la résidence de La Laune). Jacques GENEST rappela l'intérêt essentiel pour le territoire de cette fusion. Il expliqua la raison de ce regroupement et félicita des membres des 2 CCAS qui en ont bien compris l'intérêt. Celui-ci regroupera 152 lits, ce qui sera une taille intéressante et compétitive. Cette collaboration va permettre aussi de mutualiser certains services. Le D^r GRALL se félicita de cette initiative souhaitée depuis longtemps pour fortifier l'offre. Ce sont Pascal COURTIAL et Michel GARDÈS, maires et présidents des CCAS, qui signèrent la convention après avoir remercié les membres du CCAS. Les acteurs du territoire purent s'entretenir avec le directeur lors du vin d'honneur.

Le directeur passa ensuite à la caserne des pompiers où le colonel RIVIÈRE, directeur du SDIS, lui présenta, ainsi qu'aux élus, le dispositif mis en place pour les gardes infirmières.

Ensuite, se déroula à l'hôtel ENJOLRAS, un déjeuner débat sur la présence médicale sur la Montagne. Les D^r BLANC et MAGAT participaient à cette rencontre fort intéressante. Ils purent, comme C. DELMAS, pharmacienne, exposer leurs points de vue, leurs inquiétudes, mais aussi leurs espoirs. Ensuite, le D^r GRALL a répondu aux nombreuses questions posées par les maires et les élus présents.

Cette journée, fort appréciée par les participants, a permis de sensibiliser le directeur aux problématiques médicales de la Montagne. Affaire à suivre.



Serroul Thibault
Boucherie-Charcuterie
Les Simonets
07470 Coucouron

Fermé le lundi
Ouverture du mardi au samedi
de 8h30-12h00 et 14h30-18h30
Dimanche de 8h30 à 12h00

UN NOUVEAU SERVICE DE COMMUNICATION

La commune vient d'adhérer à *PanneauPocket* qui vous permet d'avoir sur votre téléphone ou votre tablette, toutes les informations de la commune.

L'utilisation de *PanneauPocket* est gratuite et illimitée pour tous, que vous soyez résidents permanents, visiteurs occasionnels, touristes ou en résidence secondaire à Coucouron.

Simple et gratuit :

- pas besoin de créer un compte ;
- il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant *PanneauPocket* sur App Store ou Google Play.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Avis aux associations : si vous avez un message à communiquer, adressez-vous à la mairie.



L'immobilier sur la commune

LOTISSEMENT LES VARENNES 3

Des lots sont en vente à l'étude notariale de Coucouron.
6 lots restent à vendre.

Lot 2 : 770 m² **VENDU**

Lot 3 : 758 m²

Lot 4 : 1 313 m²

Lot 6 : 745 m² **VENDU**

Lot 8 : 859 m² **VENDU**

Lot 13 : 1 125 m²



Lot 14 : 1 166 m²

Lot 16 : 760 m²

Lot 17 : 847 m² **VENDU**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Coucouron ou le notaire, maître Roumaneix, au 04 66 46 16 87.

Jolivet
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
Avenue Joseph Bonhomme - 07470 Coucouron
Tél. 04 66 46 10 42 - Fax. 04 66 46 17 38
jolivetfils.coucouron@orange.fr
www.jolivetfils.com

Ouvert tous les jours!
(sauf le dimanche après-midi
le jeudi après-midi hors saison)

SAS d'Architecture **BANCILHON & Associés**
18 rue de la Grange - 07200 AUBENAS
Téléphone 04 75 35 33 33
E-mail bancilhon.architecture@wanadoo.fr
Site Internet : www.bancilhonarchitecture.com



CRÈCHE "LES PÉQUELOUS"

La micro-crèche "Les Péquelous" est gérée par le CCAS de Coucouron. Elle assure l'accueil de jeunes enfants pendant la journée de façon régulière ou occasionnelle.

L'encadrement de la structure est assuré par une équipe qualifiée : infirmière, CAP Petite enfance.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 (hors jours fériés et périodes de fermeture).

Elle accueille les enfants :

- de 3 mois à 4 ans pour un accueil régulier à temps complet ou partiel ou pour un accueil occasionnel ;
- de 4 à 6 ans pour un accueil ponctuel en dehors des périodes scolaires.



La micro-crèche assure la sécurité affective et physique de l'enfant par des soins et un accompagnement sécurisé, elle répond de manière adaptée à ses besoins et à ses demandes. Elle respecte le rythme individuel de chaque enfant tout en donnant des repères fiables et stables qui rythment la journée. C'est un lieu d'éveil et de socialisation privilégié, sécurisant et adapté.

La bibliothèque, par le biais de « Bébé aime les livres », intervient une fois par mois et propose un moment de lecture.

La micro-crèche a également proposé un éveil musical aux enfants durant 12 séances avec l'intervention de Magali BRILLAUT (conservatoire Ardèche musique et danse).

Pour tout renseignement, contacter :

M^{me} GIBERT Dominique au 04 66 46 11 71.

Mail : lespequelous326@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS



Le centre aéré des Péquelous, géré par le centre communal d'action sociale de Coucouron, accueille les enfants de 3 ans à 12 ans.

Pour l'été 2018, la période d'ouverture est fixée du 9 juillet au 24 août 2018, soit sept semaines d'ouverture. Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié : BAFD et BAFA. Les horaires d'ouverture sont de 8 heures à 18 heures.

Les activités sont diverses : piscine, réalisation d'un spectacle, jardin... et bien d'autres activités !

Durant l'hiver, il fonctionne une semaine durant les vacances scolaires de février, Pâques et Toussaint.

La tarification tient compte des revenus des familles. Le centre aéré accepte différents modes de paiement : les bons vacances et chèques vacances, mais aussi les CESUs. Selon la situation des familles, une participation du Conseil général de l'Ardèche peut vous être attribuée.

MAISON DE RETRAITE

Créée en 1989, la maison de retraite Saint-Joseph n'a jamais cessé d'évoluer depuis bientôt 30 ans. Ainsi, après la rénovation de l'ancienne école des frères, elle avait une capacité d'accueil de 26 places. Après des débuts difficiles (seulement six places occupées pendant de nombreux mois), la maison de retraite a pris son rythme de croisière avec la médicalisation et le recrutement de deux infirmières et quatre aides-soignantes.

En 1998-1999, une extension de 20 chambres et deux appartements est construite. Cette deuxième partie a été occupée rapidement.

En 2004, une cuisine centrale et une unité Alzheimer de 12 places sont créées. L'établissement accueille 63 résidents avec une équipe de

49 salariés (37 équivalent temps plein) pour en assurer le fonctionnement. Le taux d'occupation dépasse alors les 95 % chaque année. Actuellement, la maison de retraite de Coucouron a un tarif inférieur à cinquante euros, ticket modérateur compris, soit très largement inférieur à la moyenne départementale et nationale.

Récemment, le CCAS a adopté le projet de fusion/mutualisation avec la résidence du lac au Lac-d'Issarlès. Ce projet a pour objectif de préparer l'avenir et permettre aux deux CCAS gestionnaires des maisons de retraite, de faire face à l'évolution réglementaire dans les EHPAD. Cette opération a fait l'objet d'une décision validée le 1^{er} juin 2018 en présence du directeur de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Cela se traduira par la création d'un GCSMS (Groupement de coopération sociale et médico-sociale) qui portera le nom suivant : GCSMS de la Montagne ardéchoise. Cette structure aura vocation à gérer les établissements (comme le font actuellement les CCAS). L'organe délibérant sera constitué de 10 membres du CCAS de Coucouron et 7 membres du CCAS du Lac-d'Issarlès qui éliront un administrateur et un administrateur suppléant. Le GCSMS assurera aussi la gestion de la résidence de La Laoune.



RESIDENCE DE LA LAOUNE

La résidence autonome de La Laoune accueille les personnes de plus de 60 ans dans un cadre agréable. Les studios sont spacieux (environ 30 m²) avec une grande salle de bain bien adaptée pour les résidents. Actuellement, l'établissement compte 30 personnes pour une capacité autorisée de 36 places. La résidence propose un service de restauration tous les jours, à prendre en salle à manger ou en studio, ainsi qu'une aide pour la mise en place de service d'accompagnement (aides à domicile ou soins infirmiers).

Résidence Service de La Laoune
Séjours permanents ou temporaires hiver ou été

à Coucouron

Les locaux :
La Résidence Service de La Laoune propose 24 studios meublés de 29m², avec une salle de bain spacieuse et adaptée.
Possibilité d'amener ses meubles

Les services :
Navettes vers les commerces et le village
Ateliers et animations
Accès Wifi
Présence de personnel
Repas du midi pris en commun
Repas du soir dans les studios
Possibilité d'intervention SSIAD (aide-soignante)

Tarifs :
Hébergement à partir de 27€
Restauration à partir de 5€

À PARTIR DE 60 ANS






Pour tout renseignement, contactez-nous au **04 66 46 18 19**
courriel : mdr-saintjoseph@orange.fr - **07470 COUCOURON**

Un service de lavage du linge est également à la disposition des résidents, ainsi qu'un transport pour permettre à chacun d'aller faire des courses au cœur du village ou tout simplement de se rendre chez le coiffeur, ou encore au marché...

La résidence garantit une surveillance 24/24 et ce, tous les jours de la semaine. La structure permet aussi de pouvoir bénéficier de séjour de courte durée et notamment pendant les vacances.

Le tarif est de 38,30 euros avec tous les repas.

École de musique "Antenne des Sources"



LEGATO !

(Lié, sans détacher les notes)

52 élèves habitant entre Saint-Martial et Borne, Le Béage et Lespéron, se sont à nouveau liés autour d'une même envie : jouer ensemble.

Les cours collectifs se sont élargis en septembre avec un nouvel atelier : l'atelier de musique d'ensemble. Cet atelier, ouvert à tous les musiciens déjà expérimentés, permet de travailler la mise en place d'un répertoire varié, l'arrangement de morceaux avec un professeur.

Rappelons que l'antenne des Sources est l'une des 16 antennes du Conservatoire départemental Ardèche musique et danse, un établissement public d'enseignement artistique agréé par l'État et classé conservatoire à rayonnement intercommunal.

Les pratiques proposées sont :

- de la moyenne section au CP inclus : éveil musical ;
- à partir du CE1 : batucada enfants, guitare, trompette ;
- à partir de la 4^e : chorale, cuivres (trompette, euphonium, tuba), batucada, guitares (acoustique, électrique et guitare basse) et musique d'ensemble. À noter que l'atelier cuivres est ouvert aux adultes pratiquant déjà un instrument à vent.

De septembre à juillet, les élèves n'ont cessé de participer à des manifestations du territoire :

- Septembre : la batucada Pagelada a joué lors de la fête des tourbières d'Issanlas et pour les Virades de l'espoir des Estables.
- Octobre : la fête des champignons de Saint-Cirgues a bougé au rythme de la batucada Pagelada, ainsi que les stagiaires de l'encontreau du plateau mené par Nicolas THÉ. Ce stage était organisé avec l'association Par Monts et Tempo, association proche de l'école de musique qui propose des stages, des sorties culturelles et des concerts en période estivale.
- Novembre : sortie culturelle à la crypte de Lagorce. Concert de Madeleine et Salomon.
- Décembre : apéro-concert à Issarlès avec tous les ateliers de l'antenne. Entrée libre.
- Janvier : rencontre du PAB : Pagelada/les Arts rythmiques/BamaHIA au Béage. Un week-end d'échange et de lien entre 3 batucadas ardéchoises. La première du plateau, la deuxième du Nord Ardèche et la troisième du Sud Ardèche.
- Février : stage de musique des Balkans avec Alban SARRON, trompettiste de Ziveli orkestar. Une réussite pour ce stage organisé avec association Par Monts et Tempo. Participation à la coupe du Mont d'Ardèche de fatbike à Sainte-Eulalie avec la batucada Pagelada.
- Mars : sortie culturelle à la salle Le Bournot d'Aubenas. Concert de Wati watia zorey band.
- Avril : apéro-concert à Saint-Cirgues-en-Montagne avec tous les ateliers de l'antenne. Entrée libre
- Mai : concert de la chorale dans l'église de Lavillatte en première partie des Chant'potes de Lozère.
- Juin : Pic et Zik et Cie festival, 5^e édition. À nouveau, une immense joie de voir petits et grands, amateurs et professionnels participer au même événement ! 4 compagnies extérieures, 6 plasticiens et tous les élèves de l'antenne ont fait retentir les murs de l'abbaye de Mazan. Pour

- Réunion d'information le mardi 11 septembre à 18h30, salle Eyraud de Coucouron.
- Reprise des cours le lundi 17 septembre.
- Renseignements : 06 70 12 44 08 (Magali BRILLAUD, responsable) antenne.sources@ardechemusiqueetdanse.fr www.ardechemusiqueetdanse.fr Facebook : AMD Conservatoire les Sources



la première fois, le festival a débuté le samedi soir avec une programmation théâtrale confiée à l'association Fay'Art. Plus d'info sur le festival : Pic et Zik et Cie festival sur Facebook. Deuxième participation à la fête de la musique à Coucouron.

Qu'il est agréable de se lier, de partager des notes, des rythmes, des sourires... Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez plus, il n'y a pas d'âge pour « commencer la musique » !



C'est Flaviac qui a accueilli le 23^e congrès des maires ruraux de l'Ardèche. En ouverture, le président GENEST se félicita du succès avec une participation très importante, et de l'excellent accueil de la commune avec des installations parfaites.

Après une présentation de la CDC par M. JUSSERAND, directeur régional de la CDC, eut lieu le débat très attendu ayant pour thème «Après la taxe d'habitation, quels financements pour les collectivités ?». Suite à l'absence de dernière minute d'Olivier DUSSOPT, retenu par des obligations ministérielles, le débat fut animé par Charles GUENÉ, sénateur Haute-Marne et spécialiste des finances locales, Maurice WEISS, président AMF 07 et Jacques GENEST. Charles GUENÉ fit un état très précis de la situation fiscale des communes et les perspectives. En effet, l'État va devoir trouver entre 24 et 26 milliards pour compenser les collectivités. Maurice WEISS et Jacques GENEST montrèrent leurs inquiétudes.

Un débat s'est ensuite instauré avec la salle remplie par environ 300 élus qui ont été tous satisfaits de cette table ronde.

Les 4 parlementaires prirent ensuite la parole en défendant les communes et le Département. Laurent UGHETTO, président du Conseil départemental, rappela l'engagement du département en faveur des communes et des territoires. Dans son intervention, le président GENEST rappela les décisions qui ont des conséquences sur les communes et la population : suppression emplois aidés, compétence eau et assainissement, désengagement total de l'agence de bassin, réforme constitutionnelle, mesures contre l'automobile, désertification médicale et crainte d'un nouveau bouleversement territorial. Il s'arrêta sur un risque de la démocratie locale : « Toutes ces réductions, depuis plusieurs années, des compétences des communes réduisent de façon drastique l'intérêt de la fonction de maire. Selon un sondage représentatif fait par le Sénat, 45 % des répondants envisagent de ne pas se représenter à un mandat local à l'issue de leur mandat actuel ». Voici sa conclusion : « Il est bon de rappeler qu'en 2015, 21 % de la population habitaient dans une commune rurale de moins de 3 500 habitants. Nous ne sommes pas des marginaux. Dernièrement au Sénat, j'ai interpellé avec véhémence une collègue, élue dans la région parisienne, qui parlait des petits maires. Non, tous les maires sont égaux, qu'ils dirigent une métropole ou un village de 50 habitants. Respectez nous. »

Philippe COURT, préfet, conclut les débats en rappelant les actions de l'État et son soutien aux collectivités ardéchoises.



 **Multi-Services Informatique & Internet**
Assistance, Désinfection, Sécurité, Dépannage, Site Internet
Fabrice PASQUET - 07660 LAVILLATTE - 06 78 52 69 94
<https://on-air.ms2i-web.com> - contact@ms2i-web.com

 **Bar Hôtel Restaurant Le Progrès** - 07470 Coucouron
04 66 46 10 09 - 06 26 51 20 22
Soirée moules frites
tous les vendredis de juillet et août
Cuisine traditionnelle et banquets
  



Guide du tri



POUBELLE JAUNE : Emballages Ménagers Recyclables

Emballages métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires



En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune je participe activement au recyclage.

Les Interdits :



VERRE



Bouteilles, pots et bocaux

Glass jars & bottles



Les Interdits :



PAPIER



Papiers/journaux/magazines

Papers & newspapers



Les Interdits :



Pour plus de renseignements : www.sidomsa.net



SIDOMSA
Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures
Ménagères du Secteur d'Aubenas
ZI Les Veaux—07170 LAVILLEDIEU
Tél : 04.75.94.33.57—Fax : 04.75.94.75.28
sidomsa@wanadoo.fr



Les Déchetteries

Accès gratuit pour les particuliers et les communes. Déchets d'origine professionnels non acceptés.



AMEUBLEMENT



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBRIS / GRAVATS



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



DÉCHETS D'USAGES SPÉCIFIQUES (DUS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



MÉTAUX



PETITS APPARELS MÉNAGERS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



PILES ET ACCUMULATEURS



PNEUMATIQUES



LAMPES



VERRES



RÉFRIGÉRATEURS CONGÉLATEURS



RADIOGRAPHIES



RÉUTILISATION REEMPLI



TEXTILES



PAPIERS JOURNAUX / REVUES



MÉDICAMENTS



ÉCRANS



MATELAS

La filière matelas : Depuis 2012 le SIDOMSA a mis en place la récupération des matelas dans ses déchetteries. Ils sont recyclés en Ardèche, à FLAVIAC.

Adresses et horaires des déchetteries :

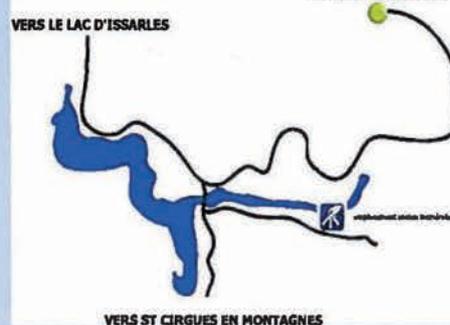
VERS ST PAUL DE TARTAS (43)



COUCOURON

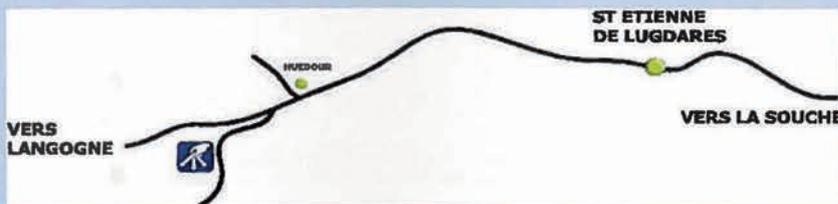
Près du stade
Le lundi, mercredi,
samedi de 9h à 12h00
et le vendredi de
14h00 à 17h00

LE CROS DE GEORAND



LE CROS DE GEORAND

Quartier la Palisse
Le mercredi et le
samedi de 9h00 à 12h00



ST ETIENNE DE LUGDARES

Quartier Houedour
Le mercredi et le samedi
de 9h00 à 12h00



Collecte des aiguilles et seringues usagées et des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) :

Pour des raisons sanitaires, ces déchets doivent être collectés à part (décret n°97-1048 du 6 novembre 1997, arrêté du 7 septembre 1999). Le SIDOMSA a mis en place un service gratuit de collecte de ces déchets (aiguilles et seringues) réservé aux particuliers en autotraitement. Des mini-collecteurs spécialement conçus pour recevoir les déchets de soins sont disponibles gratuitement au SIDOMSA (à Lavilledieu), sur présentation d'une attestation de votre médecin / pharmacien et d'une pièce d'identité.

Une fois plein, le mini-collecteur devra être rapporté dans une déchetterie et sera échangé contre une boîte vide. Seules les boîtes distribuées par le SIDOMSA seront acceptées en déchetterie. Les boîtes trop pleines ou mal fermées ne seront pas acceptées.

Le SIDOMSA se charge ensuite de faire éliminer ces déchets dans des centres de traitement spécialisés.



Pour plus
de renseignements :
www.sidomsa.net

SIDOMSA

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures
Ménagères du Secteur d'Aubenas
ZI Les Veaux—07170 LAVILLEDIEU
Tél : 04.75.94.33.57—Fax : 04.75.94.75.28
sidomsa@wanadoo.fr





COMPOSTAGE et COMPOST VERT



COMPOSTEUR BOIS
Fabriqué en châtaigner
capacité 350L - 35 €



COMPOSTEUR PLASTIQUE
Plastique recyclé
capacité 325L - 18 €

COMPOST VERT

Compost vert conforme à la norme NF U 44-051
et utilisable en agriculture biologique



Compost en vrac :
(criblé à la maille de 20)
25 € la tonne (non livré)



Compost en sac de 20 kg :
(criblé à la maille de 10)
3,90 € le sac
2,80 € le sac à partir de 21 sacs

Pour plus d'infos : www.sidomsa.net



Pour tout renseignement, contactez le
SIDOMSA au 04 75 94 33 57 ou par courriel
compost.sidomsa@gmail.com - www.sidomsa.net



SIDOMSA'CTU

One, Two, TRI



Lettre d'informations du SIDOMSA - Mars 2018

www.sidomsa.net

LE TRI ÉVOLUE, C'EST BIEN VU !

TRIEZ TOUS LES **PAPIERS** ET LES **CARTONNETTES** ENSEMBLE



CE QUI NE CHANGE PAS

Tous les papiers se recyclent :
journaux, magazines, enveloppes, bloc notes, catalogues,...



CE QUI CHANGE



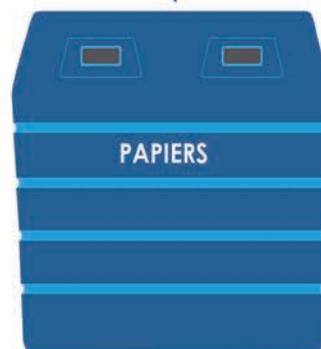
+ CARTONNETTES

Les cartonnettes se déposent désormais
avec les papiers dans les colonnes mises à
votre disposition.



POUR TOUTE QUESTION SUR LE TRI :

Contactez le SIDOMSA
Tél. 04 75 94 33 57 -
communication@sidomsa.net



RECYCLONS NOS IDÉES REÇUES

Idée reçue n°1 : Je ne vais pas trier vu ce que je paie pour les ordures ménagères ? **FAUX**

Le tri permet de limiter l'augmentation de la taxe / redevance d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, les déchets non triés ont un coût de traitement bien supérieur aux déchets correctement triés.

Idée reçue n°2 : il faut laver les emballages avant de les trier **FAUX**

Laver c'est gaspiller de l'eau, bien vider les emballages suffit pour les recycler.

Idée reçue n°3 : on peut trier tous les plastiques **FAUX**

Pour l'instant sur notre territoire, seulement les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables et donc à trier.

Idée reçue n°4 : je mets n'importe quel type de verre dans la colonne à verre **FAUX**

Dans la colonne à verre, on ne trie que les emballages en verre : flacons, bocaux et bouteilles en verre. On ne mets donc pas les verres à boire, les plats en verre, la vaisselle ou les vitres...

Idée reçue n°5 : tous les emballages que je dépose dans mon bac jaune sont recyclés **VRAI**

En effet, lorsque je dépose un déchet dans le bac jaune s'il fait bien parti des consignes de tri il sera recyclé à coup sûr.

EN VENTE
au sidomsa

35€

**COMPOSTEUR BOIS
+ BIO SEAU**
capacité 350L

Fabriqué en Ardèche

The advertisement features a cartoon character with large eyes and a blue body, holding a green apple. Next to it is a wooden compost bin filled with greenery. Below these are various illustrations of compostable items: leaves, bread, a banana, a coffee cup, and other kitchen scraps. The background is a blue sky with clouds and green grass at the bottom.

ZOOM SUR ...

LE COMPOST VERT DU SIDOMSA : L'ATOUT DE VOTRE JARDIN !

Le compost du SIDOMSA, fabriqué exclusivement à partir de végétaux déposés par les particuliers et les professionnels, est un amendement organique idéal pour tous vos besoins de jardinage (création de gazon, plantations florales et d'arbustes, cultures maraîchères et fruitières).

Notre compost est conforme à la norme NF U 44-051 et **utilisable en agriculture biologique**.

Vendu en sacs ou en vrac :



- en sacs : au SIDOMSA (Lavilledieu) ainsi que sur les déchetteries de Labégude, St Etienne de Fontbellon et Villeneuve de Berg au prix de 3.90 € le sac de 20 kg

- en vrac : disponible uniquement sur le site de Lavilledieu au prix de 25€ la tonne



Pour plus d'informations rendez vous sur :

www.sidomsa.net

Pour nous contacter :
Z.I Lucien AUZAS - 870 rue des Mouliniers
07170 LAVILLEDIEU
Tél. 04 75 94 33 57
contact@sidomsa.net

www.sidomsa.net



TRIONS
pour RECYCLER



EXCELLENTE EAU DE BAINADE

Le plan d'eau de Coucroun a une superficie de 12 hectares avec une plage dont la baignade est surveillée (du 10 juillet au 26 août 2018), il dispose d'une aire de jeux d'eau, une plage d'herbe, une balançoire, un toboggan, des pédalos en location et un parking gratuit.

Le plan d'eau se situe à quelques centaines de mètres en contrebas du village et constitue un véritable havre de paix pour les locaux comme les touristes.

Tourisme

Lac de Coucroun sentier piétons et ponton

SENTIER PIÉTONS

À pied, partez sur le sentier du lac. Installez-vous sur les bancs pour admirer le lac dans toute sa splendeur, et si vous avez de la chance, vous verrez les pêcheurs en pleine action, sortir du poisson.



PARKING, PONTON, AIRE DE PIQUE-NIQUE POUR PMR

Ce ponton pour personnes à mobilité réduite, leur permet de pratiquer leur activité en toute sécurité, et profiter des plaisirs du lac.

📍 Camping municipal

Amis campeurs,

Le camping municipal de Coucouron se situe proche du centre du village et des commerces (3 mn à pied), ainsi que du lac pour la pêche et la baignade.

Des jeux pour enfants et un terrain de pétanque sont mis à votre disposition sur place.

Notre camping 2 étoiles met en location 5 chalets :

- 4 de 4 places,
- 1 de 6 places.

Le camping est ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre pour la location et du 1^{er} juin au 30 septembre pour les emplacements.

À tous les campeurs, nous vous souhaitons un bon été et un agréable séjour dans notre commune.



LES TARIFS SONT LES SUIVANTS

CHALETS

- 6 pers (14 juillet - 15 août) : 550 € la semaine,
- 5 pers (14 juillet - 15 août) : 480 € par semaine.
- Taxe de séjour : 0,50 € par personne et par jour.

Les arrivées se font le samedi à partir de 14h et les départs doivent être faits avant 10h le samedi.

CAMPING par pers. et par jour

- Adultes : 2,60 €,
- Enfants moins de 7 ans : 2 €,
- Emplacement : 2 €,
- Véhicule : 2 €,
- Camping-car : 12,40 €,
- Cordon lumière : 2,50 €,
- Garage mort : 4 €,
- Taxe de séjour : 0,20 € par personne et par jour (gratuit pour les moins de 13 ans).

Tél. 06 12 29 36 54 (de 8h à 12h et de 14h à 18h).

Et vive le camping !



Camping municipal Aire de camping-cars

Vous venez à Coucouron en vacances à bord de votre camping-car ? Pas de problème, vous y trouverez notre superbe aire dédiée.

L'aire dispose de différents services : eau, électricité et vidange des eaux usées. Chaque emplacement est délimité.



Le tarif est de 8€ auquel il faut ajouter 0,50€ de taxe de séjour, par jour et par personne.

Renseignez-vous auprès du responsable au 06 12 29 36 54 (de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

Passez un bon séjour au bord du lac de Coucouron.

Camping municipal Gîte de groupes

Vous êtes un groupe de 10 personnes ou plus cherchant un endroit sympathique pour séjourner une ou plusieurs nuits dans le calme et le confort d'un logement privatif ? Pensez au gîte de groupe.

Depuis 2012, la commune vous propose un gîte pouvant accueillir jusqu'à 29 personnes.



Il se compose de 7 chambres, 6 WC et salles d'eau. Une buanderie est à votre disposition ainsi qu'une grande cuisine équipée de 2 fours, un lave-vaisselle et un frigo.

Vous pourrez également profiter d'une grande salle à manger, d'un espace TV avec canapés et d'un espace de jeux pour les enfants.

Le gîte classé « Gîtes de France » est situé sur la Laoune offrant donc une vue imprenable.

N'hésitez plus et contactez dès à présent Julien ROCHE, responsable du gîte au 06 12 29 36 54 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

À bientôt au gîte !



Office de tourisme

Le 1^{er} juillet 2017, suite à la fusion des 3 communautés de communes de la Montagne Ardéchoise, « Entre Loire et Allier », « Sources de la Loire et Cévenne et Montagne Ardéchoise », l'EPIC « Office de tourisme de la Communauté de communes Entre Loire et Allier » s'est transformé et s'est agrandi en formant l'« Office de tourisme Montagne Ardéchoise ».

Cette nouvelle entité, gérée en régie directe, fait partie intégrante de la nouvelle Communauté de communes Montagne d'Ardèche rassemblant au total 29 communes.

4 bureaux d'informations touristiques vous accueillent à l'année :

- Coucouron,
- Mazan-l'Abbaye/ Saint-Cirgues-en-Montagne,
- Sainte-Eulalie,
- Moulin de Masméjean (commune de Saint-Étienne-de-Lugdarès).

2 autres vous accueillent en saison :

- Saint-Laurent-les-Bains (ouvert de mars à novembre),
- Le Lac d'Issarlès (ouvert de mai à septembre).



Ouverture du bureau de Coucouron :
 - d'octobre à mai : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - en juin et septembre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - en juillet et août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

2 sites majeurs de la Montagne Ardéchoise sont gérés par la communauté de communes : l'abbaye de Mazan et le moulin de Masméjean (commune de Saint-Étienne-de-Lugdarès)

ÉDITIONS

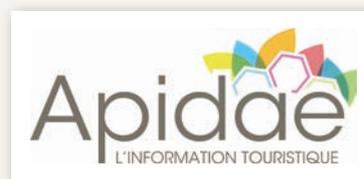
- Un agenda des animations de la Montagne Ardéchoise paraît mensuellement.
- Un listing des vide-greniers et des marchés hebdomadaires du secteur est édité au printemps.
- Une série de posters de la Montagne Ardéchoise a été éditée l'an dernier en partenariat avec Ardèche Espace Montagne qui sont à la disposition de nos partenaires, mais également à la vente dans nos bureaux.

ANIMATIONS DE L'OT

- Pots de bienvenue aux touristes : tous les mardis de 10h30 à 12h en juillet et août.
- Visites guidées de notre animatrice patrimoine, Élodie BLANC sur toute la Montagne Ardéchoise (consulter l'agenda).
- Fête de la science et journées du patrimoine.
- Accueil de l'OT hors les murs lors de manifestations majeures.
- Réunion annuelle des associations durant le premier trimestre de l'année.

NOUVEAUTÉS

- Édition papier d'un guide découverte de la région (en 2017).
- Création et édition d'une carte comptoir de la Montagne Ardéchoise (printemps 2018).



- Impression personnalisée à la demande d'informations touristiques via notre base de données APIDAE et de notre logiciel APIMILL.

- Agenda des fêtes et des animations à l'échelle Montagne.

DOSSIERS EN COURS

- Reclassement préfectoral de l'office de tourisme (travail sur la signalétique, accueil, site web, fréquentation,).
- Création de produits touristiques.
- Mise en place du nouveau procédé de collecte de la taxe de séjours.
- Journées européennes du patrimoine, de pays et des moulins.
- Guide des partenaires uniformisé.
- Festival de la gastronomie In et Off.

L'office de tourisme est présidé par Émile LOUCHE, vice-président de la CDC en charge du tourisme, et par gérée par sa directrice, Isabelle SAINT-HILARY.

À Coucouron, 2 conseillères en séjours vous accueillent toute l'année : Myriam ALLEMAND et Émilie CROS.

Cette année, en haute-saison, Stéphanie PIGEON viendra en renfort sur les bureaux.

PROJETS

- Nouveau site web bilingue.
- Création de kakémonos (...).

SERVICES PROPOSÉS AU BUREAU DE COUCOURON

- Accès gratuit à la connexion WIFI.
- Photocopies NB et couleur (A4 et A3).
- Vente de permis pêche Ardèche.

VEZ SUIVRE EN DIRECT NOTRE ACTUALITÉ SUR FACEBOOK

- Pages *Hauteurs d'Ardèche* et *Office de tourisme Montagne Ardéchoise - secteurs de Coucouron / Le Lac d'Issarlès*
- Nos profils "pro" : *Émilie CROS* et *Myriam OT Montagne Ardéchoise* : n'attendez plus pour nous demander en "ami" !

AVIS AUX ASSOCIATIONS ET À NOS PARTENAIRES

N'hésitez pas à nous transmettre les dates de vos animations afin que nous puissions alimenter correctement notre base de données ainsi que nos brochures.

Afin d'apporter un soutien administratif aux associations, nous proposons une cotisation annuelle de 20 € .

RADIO CRAPONNE

La mairie de Coucouron a renouvelé son contrat avec Radio Craponne pour une diffusion des animations de Coucouron. Nous attendons votre feu vert afin de transmettre vos animations à ce média de manière gratuite (financé par la mairie).

FRÉQUENTATION DU BUREAU DE COUCOURON - ANNÉE 2017

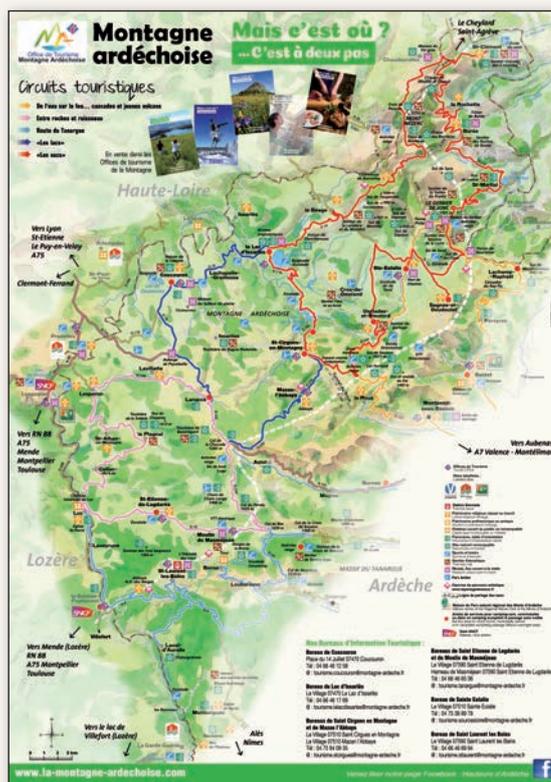
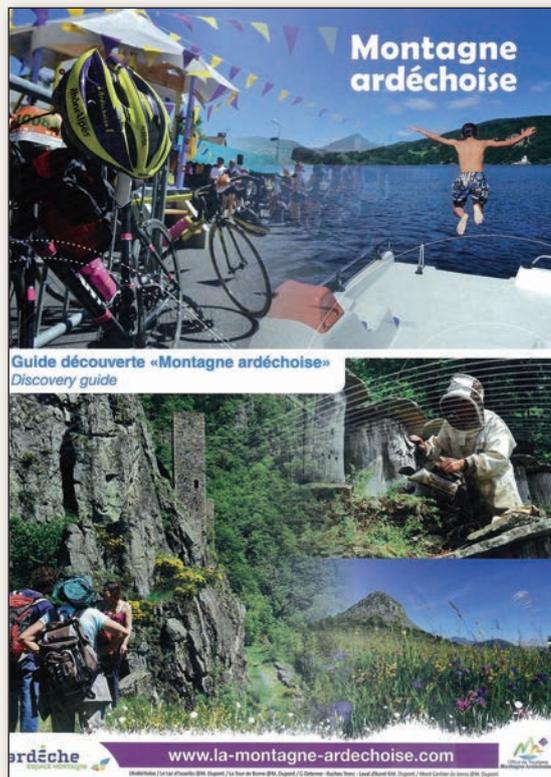
Années	2016	2017
BIT	Coucouron	Coucouron
Juin	764	872
Juillet	4 397	4 015
Août	4 316	3 585
Septembre	313	496
TOTAL	9 790	8 968

La clientèle de ce bureau est essentiellement composée de famille et de séniors. Les groupes sont peu présents en haute saison, on en voit plus en hors saison (juin et septembre).

On note une fréquentation importante des personnes ayant une maison secondaire dans le secteur de la Montagne Ardéchoise.

Les habitants ayant une résidence principale fréquentent le bureau de l'OT toute l'année car ils ont une forte demande en termes de services pratiques : accès WIFI gratuit, photocopies, magazines *Volcans*, bulletin municipal, reliefs.

Durant la haute saison, nous avons constaté des journées à forte affluence traditionnellement le mercredi (marché hebdomadaire), mais aussi lors de week-end avec des événements importants (70 ans du centre des pompiers, grand prix de pétanque...).



SITES WEB MAJEURS

- www.la-montagne-ardechoise.com
- <http://www.randonnees-ma.fr>
(35 fiches de randonnées pédestres en téléchargement gratuit)
- <https://www.apidae-tourisme.com/>

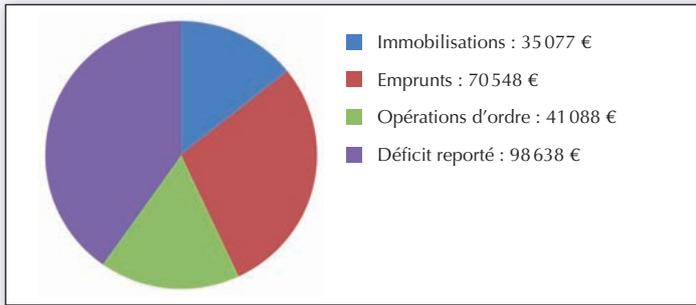
COORDONNÉES

- Isabelle : tourisme@montagne-ardeche.fr
- Myriam : tourisme.coucouron@montagne-ardeche.fr
- Émilie : tourisme.lacdisarles@montagne-ardeche.fr

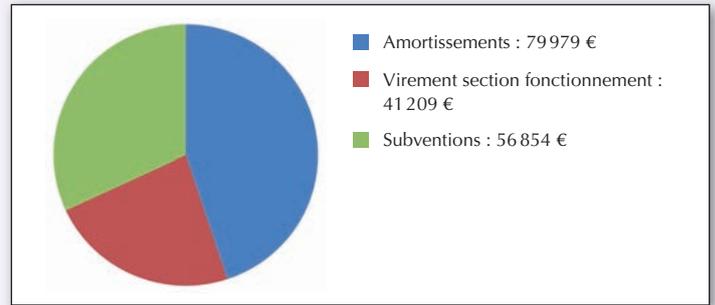


BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT

Dépenses : 245 351 €

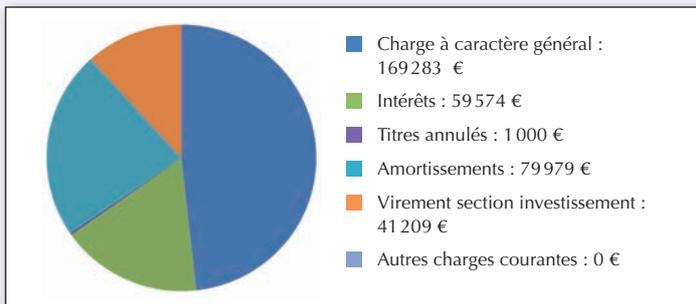


Recettes : 245 351 €

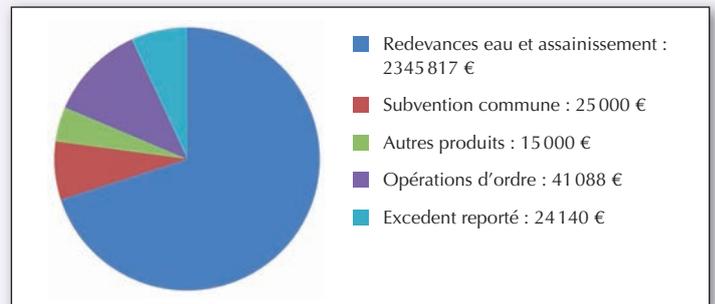


BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT

Dépenses : 351 045 €

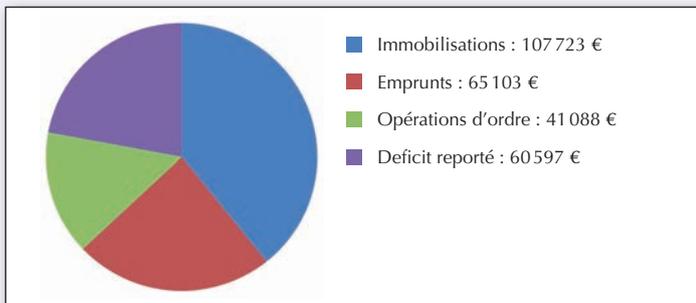


Recettes : 351 045 €

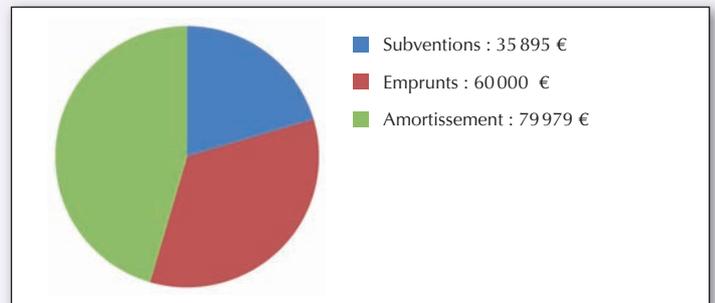


COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT

Dépenses : 274 512 €

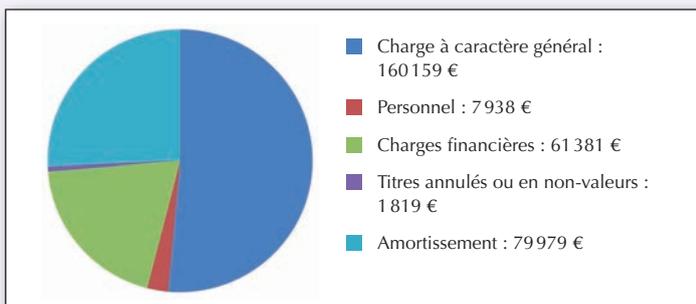


Recettes : 175 874 €

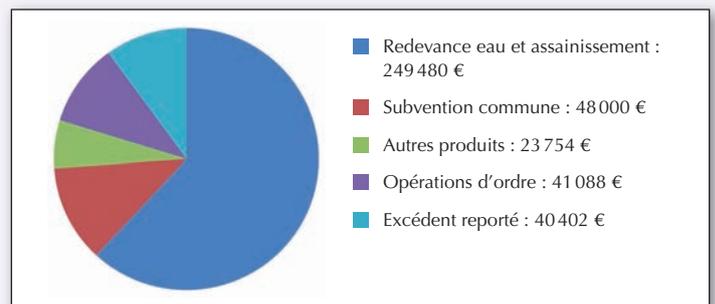


COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT

Dépenses : 311 276 €

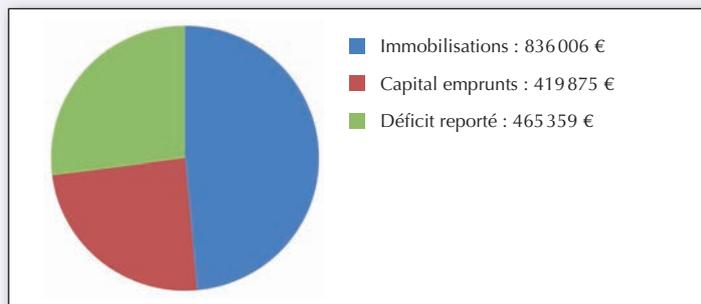


Recettes : 402 725 €

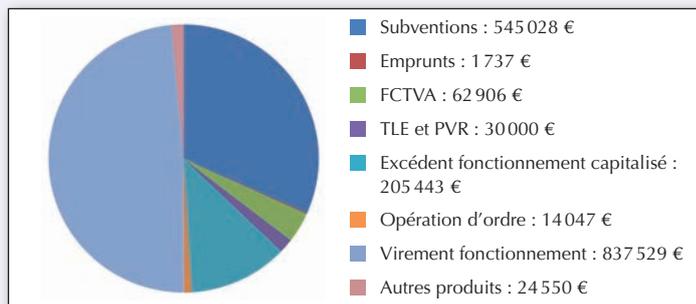


BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 721 241 €

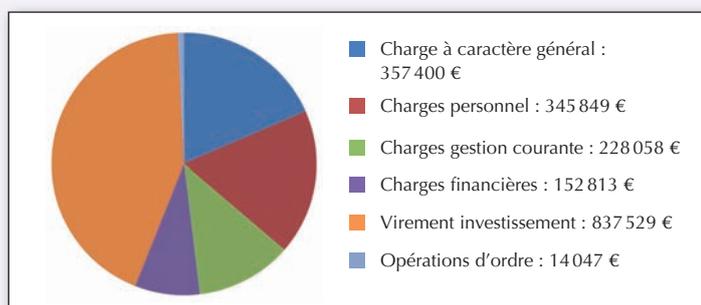


Recettes : 1 721 241 €

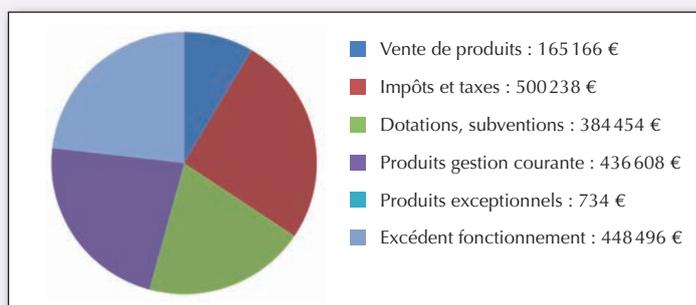


BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 935 697 €

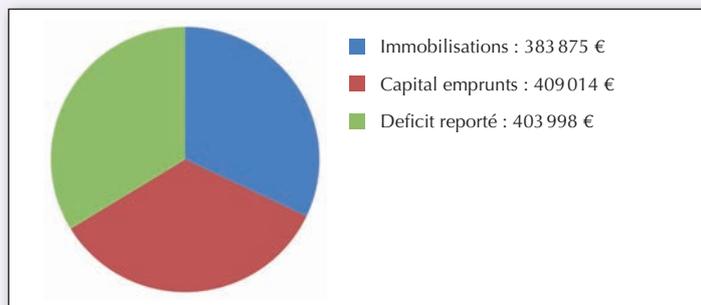


Recettes : 1 935 697 €

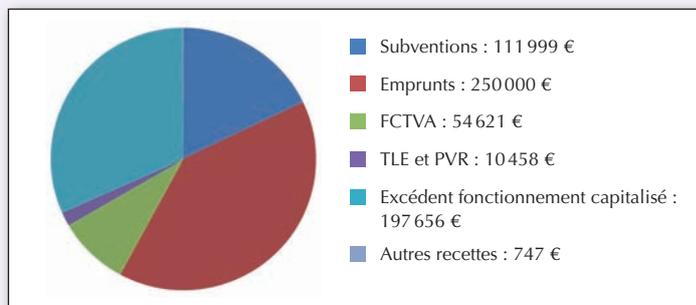


COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 196 887 €

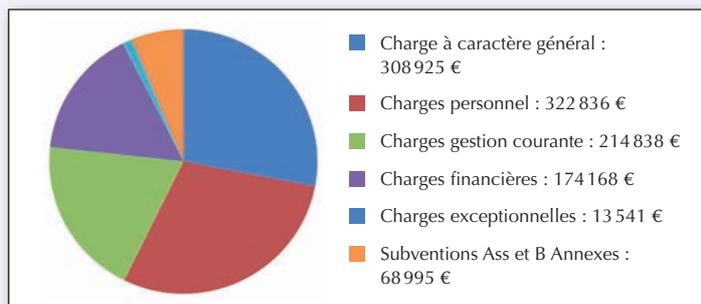


Recettes : 625 481 €

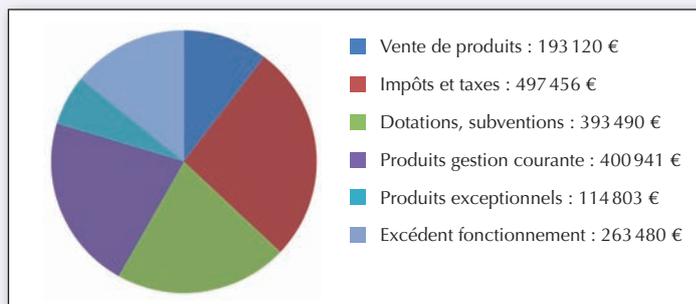


COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 103 303 €



Recettes : 1 863 290 €





L'école publique accueille les enfants à partir de 2 ans. La garderie débute à 7h30 et se termine à 18h, elle est entièrement gratuite. Les repas servis à la cantine sont préparés et livrés par la maison de retraite.

EFFECTIFS

40 élèves.

Contacts pour tous renseignements :

- École : 04 66 46 18 16 - ce.0071255b@ac-grenoble.fr
- Mairie : 04 66 46 10 22
communecoucouron@wanadoo.fr

LOCAUX

Nous disposons d'un étage composé de 5 salles dont un dortoir, une salle informatique (avec 14 ordinateurs portables, tableau numérique, vidéo projecteur) et d'un coin cuisine.

Au rez-de-chaussée se situent la cantine et une salle pour les séances de sport en salle ou les récréations les jours de mauvais temps.

Les enfants peuvent profiter d'un préau.

La grande cour mi-goudron mi-verdure, avec des bancs, des cages de foot, son bac à sable, ses ballons sauteurs, ses luges, est autant agréable l'été que l'hiver.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notre équipe est composée de :

- 2 enseignants : Grégory CHASSON et Jessica FIALON,
- 4 agents territoriaux : Jeanine PIGEON, Isabelle ALIX, Séverine BAILLE, Patricia EYRAUD-FOURCADE.

LES SORTIES SCOLAIRES

Au second trimestre, les élèves se sont rendus à la piscine de Langogne tous les jeudis pour dix séances.

Malgré le peu de neige, les enfants ont pu se rendre à La Chavade pour faire du ski.

Le Père-Noël a rendu visite aux enfants de l'école qui ont pu profiter d'un goûter offert par la municipalité.

Grace à l'ADDSNA, les élèves ont profité de l'intervention de Fanny ROCHE pour l'apprentissage du sport.

Pour les CM2, une journée au collège de la Montagne ardéchoise à Saint-Cirgues-en-Montagne a été organisée pour permettre la transition primaire-collège.

Les élèves de CE-CM, ont bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation aux dangers sur la route en vélo avec l'intervention de la gendarmerie de Privas.

Le 22 juin, toutes les classes se sont rendues au château de Largentière pour participer à des activités médiévales.





Une fois par mois, les élèves se sont rendus à la bibliothèque municipale avec emprunt de livres et également des lectures interclasses entre les grands et petits.

Découverte musicale avec Magalie BRILLAULT.

Correspondance des élèves de la classe de Jessica FIALON avec une école en Croatie.

La classe de Jessica FIALON a participé cette année au parlement des enfants. Ils ont pu poser des questions au député Fabrice BRUN.

Projet de l'alimentation durable en collaboration avec l'association "Out of the box". Rencontre de deux personnes qui sont en voyage et qui donnent de leurs nouvelles chaque mois en envoyant des vidéos spécialement à l'école. Les élèves, par ce biais, découvrent les pays traversés et posent leurs questions en fin de mois par Skype.

En parallèle, l'école de Coucouron a également débuté un échange avec une école de Zagreb !

LES MANIFESTATIONS DE L'APE

Loto le 28 janvier 2018.

Fête de la musique le 21 juin 2018.

Les bénéfices de ces deux événements permettent de financer les différents projets scolaires.

Kermesse de fin d'année le 6 juillet 2018.

Les enfants ont pu jouer à divers jeux sur les stands et présenter leur spectacle de fin d'année à la salle Eyraud. Pour finir l'année en toute convivialité, le spectacle a été suivi d'un apéro-repas partagé sur fond musical.

Centre secours

Sécurité routière dans les écoles

Lundi 19 mars, la gendarmerie nationale et la prévention routière, ont mis en œuvre une demi-journée de sensibilisation aux dangers sur la route. Les élèves des classes de CM2 et CM1 ont été concernés et testés.

Le major Jacques NEVISSAS, réserviste au groupement de gendarmerie de l'Ardèche, a animé l'épreuve pratique qui consistait à circuler sur un parcours équipé de panneaux, ainsi que l'épreuve théorique basée sur un questionnaire comportant quarante situations

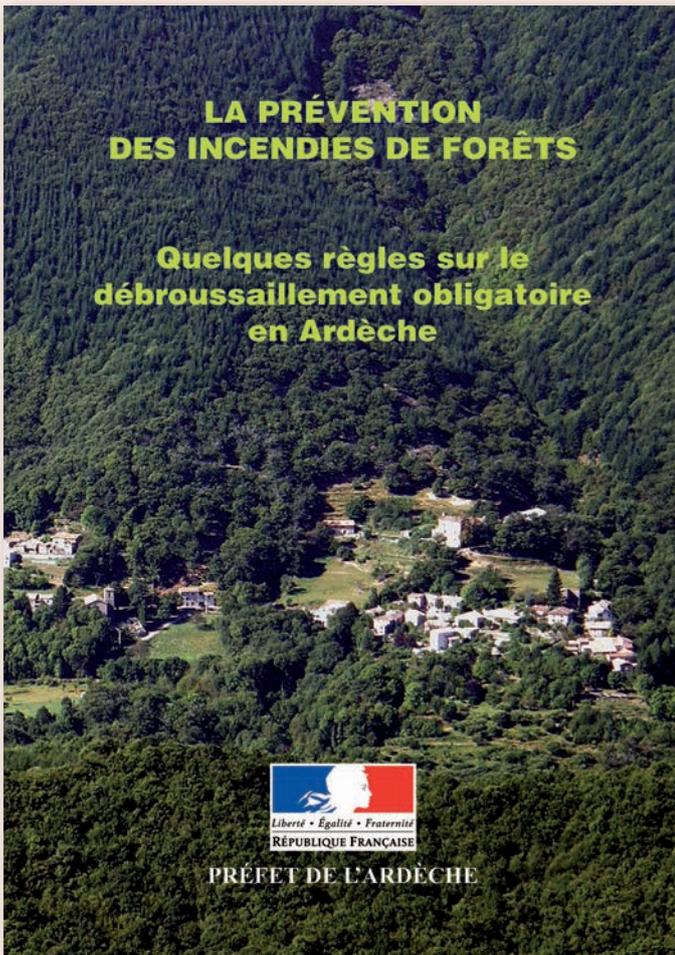
C'est donc l'élève de CM2 Inès GIRE qui a représenté la commune de Coucouron lors de la finale départementale qui a eu lieu le 27 juin 2018 à Privas.



COUCOU' FRUITS
Fruits et légumes
Détail - Demi-gros
Place de la Mairie - 07470 COUCOURON
Tél. 04 66 46 39 47



EYRAUD Frères
DEVIS GRATUIT
Plâtrerie - Peinture - Isolation - Carrelage
Faux plafonds - Décoration
Route du Lac d'Issarlès 07470 COUCOURON - Tél. 04 66 46 11 57 - Fax 04 66 46 11 58
didiereyraud07@sfr.fr - eyraud.bruno@bbox.fr • www.eyraud-freres.fr



Le débroussaillage



En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est **obligatoire** (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

Débroussailliez à temps



En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Vous devez également débroussailler sur une largeur de **2 mètres de part et d'autre** des chemins privés desservant votre habitation.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la **totalité des terrains** vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué **par le propriétaire** du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

La documentation

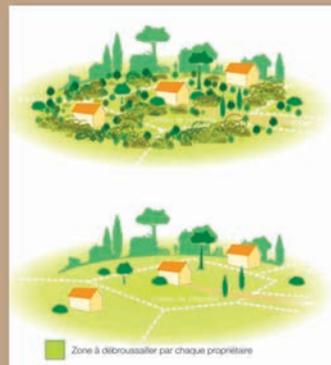
Pour plus de renseignements :

- Guide "Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche" disponible en Mairie.
- Site internet : <http://www.ardèche.gouv.fr/>

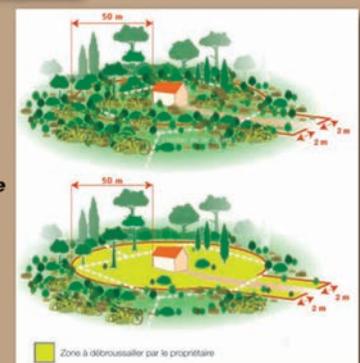
Débroussailliez avant



Pour vous guider, quelques schémas...



En zone urbaine



En zone non urbaine

Le centre d'incendie et de secours de Coucouron a augmenté son personnel entre 2017 et 2018 avec quatre jeunes recrues qui sont rentrées au sein de la caserne en juillet 2017, une recrue en octobre 2017, un sapeur-pompier en double affectation en janvier 2018 et une autre recrue en mai 2018, ce qui fait un effectif de 35 sapeurs-pompiers.

La caserne compte 1 officier, 2 officiers médicaux (un médecin et une infirmière), 6 sous-officiers et 26 caporaux et sapeurs.



La Sainte-Barbe a été célébrée par l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs et vétérans, le dimanche 21 janvier 2018. Comme chaque année, le chef de centre, le lieutenant Stéphane ROUSSEL, a fait un rapport de l'activité 2016-2017 et a remis diplômes et distinctions à son personnel.

ACTIVITÉ 2017

En 2017, l'activité opérationnelle a été la suivante :

- 6 feux de bâtiments d'habitation,
- 4 feux de cheminée,
- 2 feux de véhicules,
- 34 feux de forêt,
- 11 GIFF,
- 26 secours routiers,
- 189 secours à personne,
- 28 sorties diverses.

Ce qui fait un total de 300 interventions dans l'année écoulée.

70^e ANNIVERSAIRE DU CENTRE

HISTORIQUE :

Le corps a été créé le 4 mars 1947 sous la municipalité conduite par le maire de l'époque, Monsieur Léon REYNAUD. Le 1^{er} chef de corps a été le lieutenant Victor JALLAT, secondé par l'adjudant Joseph GONON. En ce temps-là, le seul matériel dont disposait le corps était une moto-pompe, elle était acheminée sur les lieux des incendies grâce à la bonne volonté des habitants ayant la chance de posséder une automobile. L'alerte était donnée par le sapeur Henri REYNAUD qui parcourait les rues de Coucouron avec un clairon.

En 1952, grâce au plan Marshall, la commune a été dotée d'un fourgon incendie normalisé Lafly et la sirène a remplacé le clairon.

En 1968, le département dote le corps d'un scooter des neiges.

En 1970, suite au départ en retraite de Victor JALLAT, c'est le lieutenant Joseph ROUX qui prend le commandement. La même année, la commune fait l'acquisition d'un camion citerne ainsi que d'un véhicule de transport.

En 1973, le corps acquiert la chenillette grâce à la commune de Coucouron.

En 1974, tout le matériel est fourni par le Département qui a ainsi pris le relais de la commune.

En 1978, la caserne est dotée de la 1^{re} ambulance par le Département.

En 1984, le congrès départemental est organisé à Coucouron.

En 1992, la nouvelle caserne, qui est toujours en service aujourd'hui, a été construite.

En 1995, suite au départ en retraite du capitaine Joseph ROUX, c'est le lieutenant Jean-Marie DELDON qui prend la fonction de chef de centre.

En 1999, le corps passe du statut communal au statut départemental.

En 2011, le Département dote le corps de la nouvelle chenillette.

En 2013, suite au départ en retraite du capitaine Jean-Marie DELDON, c'est l'adjudant-chef Christian ALIX qui est nommé chef de centre.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est le lieutenant Stéphane ROUSSEL qui est à la tête de cette unité opérationnelle.

En septembre 2016, l'école des jeunes sapeurs-pompiers de la Montagne ardéchoise a été créée avec l'ensemble des autres centres de secours du secteur.

En avril 2017, un secteur opérationnel, le secteur 18, a été créé sur la Montagne.

Aujourd'hui, la caserne possède un parc à matériel important avec 11 véhicules d'intervention.

Le secteur d'intervention regroupe 8 communes : Coucouron, Lachapelle-Graillose, Lanarce, Lespéron, Lavillatte, Issanlas et 2 communes de la Haute-Loire, Lafarre et Vielprat.



Le samedi 15 juillet 2017, par le biais de l'amicale et avec l'aide de l'ensemble des sapeurs-pompiers, le centre d'incendie et de secours a célébré ses 70 ans.

Centre de secours



La journée a débuté à 10h avec l'ouverture des portes de la caserne.

À 11h, nous avons pu assister à une cérémonie officielle avec un dépôt de gerbe et des discours par les autorités présentes. Par la suite, une remise de distinctions a été faite à Louis MASCLAUX, un des créateurs du centre de secours en 1947, Joseph ROUX, ancien chef de centre de la caserne pendant de nombreuses années, Bernard MASCLAUX et Joël REYNAUD, pompiers actifs depuis 25 ans et 20 ans.

De nombreuses activités se sont déroulées pendant la journée. Des stands de secourisme et de feux domestiques étaient en place pour sensibiliser la population.



Ensuite, les troupes ont défilé dans le village avec les véhicules actuels et les anciens véhicules, tous exposés devant la caserne tout au long de la journée.

L'après-midi, la population a assisté à des manœuvres réalisées par les jeunes sapeurs-pompiers de l'école des jeunes sapeurs-pompiers de la Montagne ardéchoise, par les sapeurs-pompiers actifs et par les vétérans. Les thèmes étaient le feu urbain, un feu de véhicule, un feu de forêt avec des largages par un hélicoptère bombardier d'eau, un secours routier avec désincarcération, une manœuvre avec les différentes générations de véhicules.

À 18h30, le chef de centre a remercié l'ensemble des participants et a remis les trophées à tous les sponsors qui ont aidés à la réussite de cette journée.



La soirée s'est poursuivie avec une paella géante suivie d'un feu d'artifice et d'un bal organisé par le comité des jeunes de Coucouron.

Tout au long de la journée, une fanfare était présente, nous avons pu assister à deux démonstrations de voltige aérienne, un hélicoptère était présent pour assurer des baptêmes de l'air.

Nous remercions l'ensemble des sponsors et des participants à cette journée qui a été une belle réussite.

Nous remercions également la population des résidences principales et secondaires de notre secteur d'intervention pour leur accueil lors de notre passage pour les calendriers.



Delphin ENJOLRAS : un peintre reconnu mais très peu connu à Coucouron , sa commune de naissance

Il y a plus de 40 ans, Denis GROSJEAN, alors inséminateur à Coucouron, me parlait de Delphin ENJOLRAS, peintre célèbre, mais inconnu à Coucouron, son village natal. Denis, aujourd'hui disparu, était un fin connaisseur de la peinture et issu d'une famille de peintres et d'artistes. Merci à Denis et Marina pour la découverte d'un pan culturel de notre commune.

Une autre anecdote m'a incité à écrire cet article. Début mai 2018, je déjeune dans un restaurant à Coucouron lorsqu'à la table voisine, un client parle de ce peintre en donnant des côtes élevées pour ses tableaux et le comparant même à Renoir.



BIOGRAPHIE

Delphin ENJOLRAS est né le 13 mai 1857 ; il est le premier enfant d'une vieille et honorable famille du plateau, installée au hameau de Freydemeyssous, à Coucouron en Ardèche.

Sa mère, Delphine LAURENT, n'était autre que la petite-fille du capitaine SOUTEYRAN, ce soldat de Napoléon qui, après avoir pris part à nombre de campagnes de l'Empereur, était venu se retirer et mourir au Béage, après y avoir longtemps exercé les fonctions de maire.

Un malheur marqua son enfance. Sa mère mourut à l'âge de 32 ans, Casimir, le père de Delphin, se retrouve veuf avec dix enfants orphelins... Désorienté, il quitte alors Coucouron pour s'installer non loin de là, à Langogne, où il pense que la présence d'excellentes écoles vont lui faciliter la vie.

Pendant quelques mois, Delphin sera pensionnaire avec ses deux frères chez les religieux de Pradelles, puis il fréquentera l'école communale de Langogne où il se révélera être un élève très appliqué.

Très tôt, il manifeste de grandes aptitudes pour le dessin. Son père était lui même particulièrement doué ; les voisins disaient de lui « qu'il mettrait des yeux à une perdrix ».

Vers 1882, il partira au pensionnat Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay, pour y poursuivre ses études pendant trois ans. Là encore, le jeune Delphin s'adonne à l'étude du dessin sous toutes ses formes.

À la sortie du pensionnat, il revient à Langogne où M. GIRAL, un ami de son père, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, l'incite à préparer le concours d'entrée aux Services vicinaux. Delphin y restera un an, donnant aussi des leçons de dessin au collège de Langogne.

Devant le peu de passion que le jeune homme manifeste pour les devis et les plans, M. GIRAL, homme fin et cultivé, conseille alors à son protégé de se présenter à l'École nationale des beaux-arts à Paris.

Dans cette institution, il aura pour maîtres le grand peintre et sculpteur Gérôme (auteur de *L'Aigle blessé* de Waterloo), puis Courtois et Dagnan-Bouveret, peintre délicat de scènes religieuses et champêtres.

De retour au pays pendant ses vacances d'été, le jeune artiste peint ses premiers paysages : un sous-bois plein de fraîcheur, situé avenue Malaval à Langogne ; il fait aussi quelques portraits de sa famille, dont celui de sa grand-mère en 1885.

À sa sortie de l'École des beaux-arts en 1889, Delphin ENJOLRAS se voit proposer la chaire de professeur de dessin au lycée de Grenoble. Mais celui qui a goûté à la vie des ateliers de peinture préférera la carrière artistique et déclinera cette proposition.

Bien que demeurant à Paris où, comme la plupart des jeunes peintres il connaîtra des débuts difficiles, Delphin ENJOLRAS reviendra souvent en province, et en particulier au Puy-en-Velay, où il a gardé de solides amitiés. Il réalisera des portraits et aussi des tableaux des vieux quartiers de la ville, et exposera souvent chez M. FARIGOULES, près de la tour Pannessac.

Le portrait du préfet Bonnefoy SIBOUR qu'il fera en Corse, va lui ouvrir, en 1889, le Salon des Artistes français où il exposera pendant de nombreuses années. C'est ainsi qu'il fut amené à peindre d'illustres figures : le général DE SONIS, l'amiral DE FAYOLLE, le général THOMAS commandant la place de Paris, M. DE TINGUY, député de la Vendée.



En 1892, sur demande de M. BLACHÈRE député de l'Ardèche, l'artiste vient à Saint-Gilles-du-Gard. Il réalisera plusieurs tableaux, très largement inspirés de la vie en Camargue ; entre autres : *Le retour des taureaux*, *Moutons de Camargue*, *le Marché de Saint-Gilles*, *la Sortie de messe*...

Delphin ENJOLRAS s'attarda d'autant plus volontiers dans cette région très giboyeuse qu'il était grand chasseur et aussi parce qu'il avait épousé en 1893 Marie DAUDET, qui restera sa fidèle épouse pendant 52 ans. Il va donc se fixer, pour un temps, dans le Midi. Utilisant le pastel, il se met à exécuter les portraits de nombreuses dames des milieux aristocratiques des deux rives du Rhône (Mesdames DE GEOFFRE, DE MONTLUISENT, DE MONTEYNARD, DE SABRANT, LAFARGE) ; ce qui va contribuer, encore, à établir sa réputation.

Portrait présumé de M. de Castellane, 1897



La leçon de chant



The murmur of the sea

Il songea alors que le pastel serait mieux à la grâce féminine et son nouveau genre qu'il pratiquait avec une maîtrise indiscutable rappelant les œuvres de "de La Tour" au XVII^e siècle lui valut un réel succès. La maîtrise de ses pastels, riches en couleurs, lui vaudra le surnom de « peintre des reflets » : lumière de la lampe, flamme du foyer, éclat des illuminations. Son succès fut rapide et se répercuta à l'étranger.

À ses débuts, il peint surtout des paysages de grande qualité (musée Calvet à Avignon et musée du Puy), qu'il abandonne assez rapidement pour se consacrer aux portraits féminins. La femme est pour lui un sujet d'inspiration inépuisable. Il devient le spécialiste des peintures de jeunes femmes élégantes, exécutées avec une touche très délicate dans des tons chauds, de rose, d'orange et de bleu. Elles sont souvent représentées occupées à leur toilette ou vaquant à des occupations quotidiennes, prenant le thé, cousant, lisant, jouant de la musique, dans des intérieurs intimistes à la lumière diffuse, ou sur une terrasse, au bord d'un lac, à la lueur de lampions. Cet éclairage, au rendu feutré de la lumière est caractéristique du travail de l'artiste. Il peint de nombreux pastels et aquarelles, maîtrisant parfaitement ces techniques qui lui permettent de recréer ses fameux éclairages tamisés. Peintre des femmes lascives, ENJOLRAS fut aussi l'auteur de nus très sensuels et érotiques. Ces images intimes et pleines de charme reflètent parfaitement la vie et le goût de la société de la Belle Époque.

ENJOLRAS a exposé ses œuvres au Salon de Paris avant de devenir, en 1901, membre de la Société des artistes français, Delphin ENJOLRAS exposait des toiles plus d'une fois récompensées.

L'achat de son tableau par l'État, *La mort de Dupleix*, amènera le ministre des Beaux-Arts à lui remettre les palmes académiques.

Au hasard de ses vacances, dans le Vercors surtout et en Ardèche, il réalisa des aquarelles pleines de fraîcheur et de lumière rapidement enlevées.

Les deux conflits du début du XX^e siècle l'amèneront à quitter son atelier parisien de l'avenue Henri-Martin. Une première fois pour se réfugier à Valence en 1914, la seconde pour Vendôme en 1940, en attendant la délivrance de la patrie.

Delphin ENJOLRAS a beaucoup produit, son œuvre est aussi importante que variée. Dans son atelier, il travaillait sans relâche. Un journaliste parlant de son œuvre, en 1900 disait : « les compositions d'ENJOLRAS, aussi bien par le charme du sujet que par le coloris, dégagent une impression de fraîcheur et de jeunesse qu'il est le seul à produire et qui sont la cause de la faveur dont elles sont accueillies par ceux qui aiment les formes impeccables et le beau ».

Delphin ENJOLRAS décèdera à l'âge de 81 ans en décembre 1945, quelques mois après la fin de la seconde guerre mondiale.

J. GENEST

Garage PARIS SARL






- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparation toutes marques - Tourisme
- Utilitaires - Poids-lourds - Agricoles - Travaux publics
- Station lavage 24 h/24
- Flexibles - Raccords hydrauliques

Quartier des Abattoirs
 48300 Langogne
 Tél. 04 66 69 10 37
 Fax 04 66 69 31 43
 garageparis48@orange.fr

Marbrerie Agrain & fils



Monuments funéraires et cinéraires
 Caveaux - Entourage - Dallage
 Columbarium
 Gravure - Photos - Plaques
 Entretien - Sablage
 Toutes communes

ZA - 43700 Coubon - agrainfils43@gmail.com
 04 71 08 80 84 - 06 88 30 72 08

L'association communale de chasse agréée de Coucouron comptait 77 sociétaires pour la dernière saison 2017/2018. On note une légère augmentation des sociétaires en comparaison avec les années précédentes. Par ailleurs, la moyenne d'âge de 49 ans est relativement basse, ceci étant dû à l'arrivée régulière de jeunes chasseurs depuis quelques années.

L'ACCA a été représentée aux différentes réunions qui ont été organisées par la fédération de chasse de l'Ardèche. Une demi-douzaine de réunions de bureau a également été organisée à la cabane des chasseurs pour gérer au fil du temps l'association.

Concernant le petit gibier, les oiseaux migrateurs n'ont guère fréquenté le plateau, et les grives et bécassines ont été peu nombreuses. On a noté une belle tombée de bécasses jusqu'à la première neige du 6 novembre. Quelques mordorées ont été vues après la fonte de cette première couche, pour migrer définitivement la troisième semaine de novembre.

Quelques oiseaux relativement rares peuvent séjourner dans nos contrées, comme cette pie grièche grise posée sur le barbelé de la photographie jointe et prise le 6 novembre 2017, pas plus grosse que la grive musicienne (environ 60 g).



La réunion de secteur cynégétique a été organisée le 8 janvier 2018 à Coucouron par l'ACCA, et conduite par Jean-Paul ROCHE et Michel DUWEZ, respectivement, représentant du secteur de Coucouron et responsable grand gibier à la fédération de chasse de l'Ardèche. Cette réunion a traité essentiellement le problème sanglier en Ardèche. Pour la saison 2017/2018, les dégâts payés par les chasseurs sont estimés à 700 000 €, ce qui correspond à une augmentation d'environ 170 000 € par rapport à l'année précédente. Un appel à contribution pour 2018/2019 de 103 124 €, dû aux dégâts de 2016/2017, a été réparti entre différentes ACCA. À ce jour, l'ACCA de Coucouron n'est pas impactée. Par ailleurs, le prix du timbre sanglier, pris par chaque sociétaire sera augmenté.

Les sangliers étaient plus nombreux cette année sur le territoire de Coucouron et 23 animaux ont été prélevés par les deux équipes et en tir individuel. Des dégâts ont, malgré tout, été constatés et une battue administrative, sous la responsabilité d'un lieutenant de l'ovétrie, a été organisée en mars 2018 durant laquelle deux animaux furent prélevés..

Les battues chevreuils ont été stoppées avant la fermeture fixée au 14 janvier 2018, le prélèvement de 18 animaux, fixé par le plan triennal, étant atteint avant cette date. La présence du chevreuil sur le territoire reste constante.

Les grands cervidés sont toujours présents sur notre territoire et leur présence est parfois constatée durant les battues chevreuils ou sangliers, ou bien lors d'observations indépendantes telles que présentées sur les photos jointes au présent article.



Pour la 12^e année consécutive, les comptages nocturnes (lièvres, chevreuils et renards) sont toujours réalisés en coopération avec l'ACCA d'Issanlas, afin d'avoir une idée approximative de l'évolution des différentes espèces. On note toujours une forte présence de renards avec 58 goupils comptés en trois nuits sur les deux communes. Les populations de chevreuils et lièvres semblent stables en comparaison avec les années précédentes. Seulement quatre blaireaux ont été dénombrés en trois nuits, ce qui est le chiffre le plus bas depuis 2012.

Cette année, le tiers du bureau sera renouvelé, il n'y a pas de départ et la liste jointe est applicable pour la prochaine saison. La composition du bureau sera votée en conseil d'administration. Christian GIMBERT quittera son poste de président et nous le remercions sincèrement pour son dévouement au sein de l'ACCA depuis de nombreuses années et pour les conseils qu'il continuera de donner au sein du futur bureau.

Enfin, rappelons que notre activité cynégétique se déroule sur un territoire appartenant à ceux qui y travaillent et l'entretiennent. On y pratique aussi d'autres loisirs, activités et sports, et ceci doit exister dans un esprit de partage, de responsabilité et de respect mutuel, avec une exigence de sécurité pour les chasseurs. Que tous profitent de cette nature dans laquelle nous évoluons et nous souhaitons enfin une bonne saison de chasse 2018/2018 aux sociétaires de l'ACCA de Coucouron.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Christian GIMBERT, 04 66 46 10 56,
christiangimbert07@orange.fr

Vice-président : Jérémy MÉJEAN, 04 66 46 83 09,
mejean.jeremy07@yahoo.com

Trésorier : Jérémy MASCLAUX, 04 66 46 34 71,
jeremy.masclaux@sfr.fr

Secrétaire : Raymond BERTRAND, 04 66 46 27 87,
raymond.bertrand75@sfr.fr

Membres : - Gérard ALIX, 04 66 46 14 27
- Jérôme ALIX, 04 66 46 17 82,
- Patrick BELLEDENT, 04 66 46 18 11,
belledent.patrick@orange.fr
- Patrick GIMBERT, 04 30 09 11 02,
- Anthony MÉJEAN, 04 30 09 13 87
mejeananthony@gmail.com

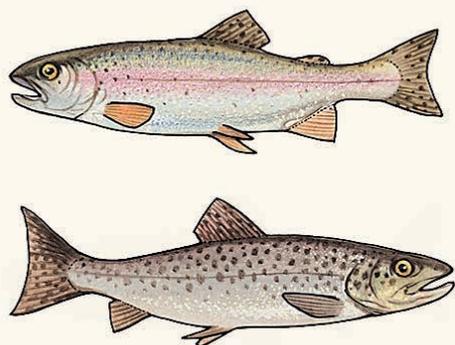
➤ AAPPMA

La Truite du plateau

Notre association est présente sur les communes de Coucouron, Lachapelle-Grailhouse, Issarlès, Issanlas, Lanarce, Lavillate et Lespéron. Elle a pour but de protéger et d'aménager les milieux aquatiques, mais aussi de proposer une activité pêche à toutes personnes qui le désirent. Nous avons la chance de disposer d'un territoire halieutique magnifique, ruisseau, rivière et fleuve ne l'oublions pas. On trouve dans tous ces cours d'eau une population de truites sauvages qui font énormément d'envieux.

La Truite du plateau a proposé diverses activités ces dernières années, une participation au championnat du monde de pêche à la mouche sur l'Allier, une école de pêche pour les enfants, des animations halieutiques avec les écoles primaires, son traditionnel concours de pêche sur le plan d'eau de Coucouron. Mais aussi des aménagements de cours d'eau, des déversements de truites sur le plan d'eau de Coucouron. Tout cela est réalisé avec divers partenaires, la fédération de pêche de l'Ardèche et surtout les acteurs locaux, les différentes communes.

Notre association compte deux dépositaires, L'Escapade et l'office du tourisme à Coucouron ; vous trouverez toutes les informations sur les différents permis de pêche auprès d'eux. Vous pouvez aussi venir nous voir au local de la pêche ou nous contacter, le président M. Cyril MÉJEAN, le trésorier M. Jacques MAILLET. Si vous désirez vous investir auprès de notre association, vous serez les bienvenus, et surtout, n'oubliez pas qu'il faut toujours garder la pêche !



➤ Centre d'arts martiaux des monts et vallées

NOUVEAU À COUCOURON !!

À partir de la rentrée de septembre, le Centre d'arts martiaux des monts et vallées basé à Prades, proposera tous les jeudis soir les cours suivants à l'espace Eyraud :

KARATÉ, dispensés par Alain CONDOR, 4^e dan, instructeur fédéral

Le karaté est un art martial traditionnel, mais également un sport de défense à mains-nues (présent aux JO dès 2024).

Il utilise principalement des techniques de percussions (atémis) à l'aide des mains, pieds, coudes et genoux. Il permet un développement physique et mental, la coordination des pieds et des poings. Pour les enfants, il améliore la souplesse, l'agilité et est une réelle « école de la vie ».

TAÏ JITSU, dispensés par Christophe MERLINO, 1^{er} dan, animateur fédéral

Le taï jitsu est un art martial traditionnel, mais aussi une méthode moderne de self-défense utilisant des techniques de projections, de contrôle (clés) et de percussions. Adapté à tout type d'agressions avec ou sans arme, il permet d'acquérir maîtrise de soi et réflexes défensifs (dans le respect de la loi sur l'auto-défense).

ENTRETIEN PHYSIQUE, Christophe MERLINO

Il s'agit d'une activité permettant de développer ou d'améliorer ses capacités physiques à l'aide d'exercices de renforcement musculaire et d'assouplissement. Il n'y a pas d'objectif de performance ou de compétition. Il est adapté à tout public, sportif ou débutant. Bien-être physique et mental sont les buts recherchés.

INFORMATIONS :

Christophe MERLINO : 06 76 11 55 26

Alain CONDOR : 06 50 80 70 81



Cette année, l'association Générations mouvement des aînés ruraux de Coucouron « Les Intrépides de la Laoune » a vu son nombre d'adhérents augmenter puisque nous comptons actuellement 144 adhérents (130 adhérents en 2017).

Il en résulte que c'est le club qui connaît le plus d'adhérents sur le plateau ardéchois avec une cotisation qui était inchangée depuis quelques années et se trouvait ainsi fixée à 25€ en 2018.

Tout au long de cette année, tous les mardis et vendredis, nous nous retrouvons les après-midis à la salle du club pour jouer principalement à la coinche quand d'autres s'adonnent aussi à la pétanque même en hiver où la halle couverte chauffée tient lieu de terrain de boules.

Par contre, pour les mois de juillet et août, la salle de réunion est réservée aux diverses manifestations communales et de ce fait, elle se trouve fermée à compter du vendredi 8 juin 2018 pour une réouverture le mardi 11 septembre 2018.

Ci-après, les diverses activités qui ont eu lieu ou auront lieu au cours de cette année, à savoir :

Le 12 janvier avait eu lieu notre assemblée générale où nous notions la présence de notre maire, M. Pascal COURTIAL. Tous les membres du conseil d'administration se représentant ont été élus sauf Marie-Thérèse MAILLET qui ne se représentait pas, et le vote a désigné Dany HAON comme membre entrant au conseil d'administration. L'assemblée générale s'est clôturée par un repas offert par le club (sous déduction de 5€ à la charge de chaque adhérent), repas servi par le restaurant Les 3 Lacs.

Et suite à cette assemblée, le 26 janvier avait eu lieu notre réunion du conseil d'administration suite à un départ ; le bureau restant inchangé.

Le 26 janvier, dégustation de la galette des rois au club auxquels les adhérents de la maison de retraite étaient invités.

Le dimanche 8 avril avait lieu notre repas de printemps préparé par l'Hôtel du Progrès, où 73 adhérents se sont retrouvés pour une belle après-midi de convivialité (chansons, rires, danses étaient de mise).

Le jeudi 8 mars, quelques membres du bureau se sont rendus à l'assemblée générale de la fédération Générations mouvement à Chomérac .

Le jeudi 3 mai se tenait à Coucouron notre réunion de secteur où les clubs du plateau ardéchois étaient représentés ; journée riche d'enseignements et de convivialité avec les responsables de secteur et à l'issue de laquelle la municipalité de Coucouron nous a offert le vin d'honneur.

Le jeudi 31 mai : sortie d'une journée au Parc Alexis Gruss (cirque) à Piolenc, avec visite des écuries et spectacle ; 34 personnes y ont participé et ont été ravies de cette magnifique journée.

Mercredi 6 juin, une délégation de notre club (16 personnes) s'est rendue au domaine d'Imbours, car la fédération de Générations mouvement de Privas fêtait ses 40 ans ; encore un très bon moment passé ensemble.

Vendredi 3 août aura lieu notre traditionnel loto d'été sous la halle couverte, qui, nous l'espérons, attirera encore cette année beaucoup de monde et de vacanciers. De nombreux lots très intéressants raviront les gagnants. Deux entr'actes seront prévus pour permettre à tous de se rafraîchir et déguster quelques pâtisseries. Bien sûr, tous les membres du conseil d'administration prêteront main-forte pour que cette journée soit réussie, mais nous invitons également d'autres adhérents à se joindre à nous.

Cette année, notre club n'organise pas de sortie d'automne, mais nous nous joindrons au club des aînés du lac qui, eux, organise une journée « Balade marine » à Marseillan le 13 septembre.

De plus, un repas d'automne sera prévu. Repas qui permet à nos adhérents de se retrouver pour passer une agréable journée, échanger des souvenirs et, bien sûr, où les anniversaires des 80 ans et 90 ans sont fêtés, très sympathique journée en perspective.

Courant décembre, la bûche de Noël clôturant la fin d'année est un moment privilégié où les adhérents aiment se retrouver.

Notre club reste toujours ouvert deux journées par semaine, tous les mardis et vendredis après-midi et nous espérons encore recevoir de nouveaux arrivants et les invitons à venir nous retrouver à la salle des aînés ruraux qui se trouve derrière l'office du tourisme.



GEO-SIAPP

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

www.geo-siapp.com

Aubenas

Avenue Jean Monnet

BP 90212 - 07204 Aubenas

Tel : 04 75 35 69 70 - Fax : 04 75 93 33 48

Mail : aubenas@geo-siapp.com

Les aînés ruraux Génération mouvement



LES INTRÉPIDES DE LA LAOUNE QUALIFIÉS À SAINT-MONTANT

Robert BEAUMEL, Robert CÉDAT et Jean-Marie GIMBERT, ont représenté le club des aînés ruraux Les Intrépides de La Laoune, et se sont donc qualifiés à la pétanque à Saint-Montan, en Ardèche et disputeront le championnat national à Port-Barcarès, Pyrénées-Orientales, les 25, 26 et 27 septembre 2018. Une sympathique équipe qui représentera bien l'Ardèche et dont nous souhaitons d'avance bonne chance.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Membres du bureau :

Président : Robert BEAUMEL

Vice-présidents : Robert CÉDAT et Jean-Marie GIMBERT

Secrétaire : Marie-José GIMBERT

Secrétaire adjointe : Jeanine GRAMMAYZE

Trésorière : Annie GIRE

Trésorière adjointe : Yvette ALLEMAND

Béatrice BÊTHE, Renée CHIRAT, Dany HAON, Anne-Marie LAURENT, René LAURENT, Bernadette ROUX.



L'Ardéchoise



RÉCEPTION DE L'ARDÉCHOISE

Vendredi 22 juin, comme depuis plusieurs années, Coucouron accueillait les participants à l'Ardéchoise.

Avant de rejoindre les hôtels, le camping, les cyclistes étaient invités à l'office de tourisme où les bénévoles les attendaient pour le pot d'accueil.

Ils ont pu déguster des produits régionaux autour d'un verre, offert par la municipalité, et tout cela dans une excellente ambiance. Au plaisir de les revoir l'année prochaine. Et merci encore aux bénévoles.

Dans la commune de Coucouron, le comité des jeunes est une association à but non lucratif, créée pour amener de l'ambiance et de l'animation dans le village.



Cette association propose 7 grands bals et 1 concert dans l'année. Elle est composée de tous les jeunes Coucouronnais, d'une tranche d'âge de 16 à 25 ans, souhaitant participer à la vie du village.

Cette année, le comité des jeunes propose dès le mois de juin, une soirée mousse avec *Dream of night*. La fête votive annuelle de Coucouron aura lieu le samedi 11 et le dimanche 12 août 2018. Le comité des jeunes vous fera découvrir dès le samedi, un concert animé par le groupe *Maxime Lewis* qui rassemblera toutes les générations, et le dimanche, une soirée avec le DJ *Dream of night*, qui vous proposera un show festif spectaculaire. Cette fête votive est réputée dans toute l'Ardèche. Les personnes participantes seront ravies de découvrir une soirée festive et joyeuse, avec un vrai "melting pot" à la française.

Pour cette organisation, l'association compte 25 membres actifs, gérée par des personnes morales que vous trouvez ci-dessous :

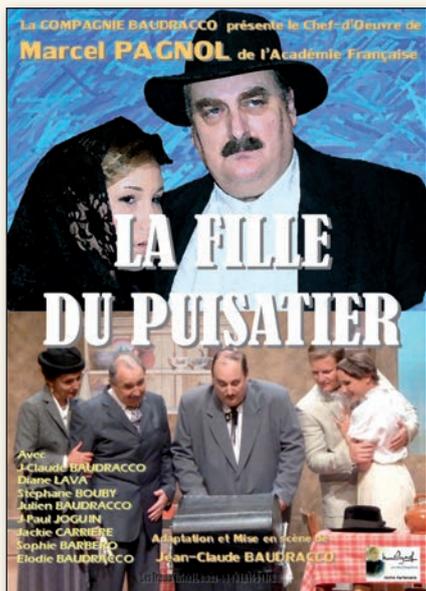
- *Président* : Alex COURTIAL, 19 ans, résidant au village de Coucouron,
- *Vice-présidente* : Noémie HAON, 20 ans, résidant au lieu-dit Villeverte de la commune de Coucouron,
- *Trésorière* : Camille DALLARD, 20 ans, résidant au village de Coucouron,
- *Vice-trésorière* : Anaïs MAILLET, 21 ans, résidant au village de Coucouron,
- *Secrétaires* : Iona TOUR, 22 ans, originaire de Coucouron,
Mélanie HAON, 22 ans, résidant au lieu-dit Villeverte de la commune de Coucouron.

Tous les membres de l'association souhaitent de passer un très bon été à vos côtés et sont impatients de vous voir pour la grande fête de Coucouron, où chacun prend du plaisir à organiser le plus grand événement festif de l'année dans ce village.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook où vous trouverez toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez connaître :

www.facebook.com/ComiteDesJeunesDeCoucouron.





SOIRÉE THÉÂTRALE À COUCOURON

LA FILLE DU PUISATIER

Le mercredi 8 août à la halle couverte à 21 h

Après le succès de *La femme du boulanger*, la commune, en association avec l'AS Coucouron, vous propose *La fille du puisatier*, jouée par la troupe BAUDRACCO comme l'an passé.

Voici des extraits de presse mettant en valeur la pièce et la troupe BAUDRACCO :

La création nationale de la pièce : *La fille du puisatier* a été un des événements de ces dernières saisons.

Le metteur en scène et comédien Jean-Claude BAUDRACCO, authentique provençal, que l'on a pu voir sur le petit et le grand écran dans de nombreuses histoires méridionales : *Le temps des Amours* (M. PAGNOL), *Les courriers de la mort* (Pierre MAGNAN), *Le Camarguais*, etc., a adapté l'œuvre cinématographique de Marcel PAGNOL, pour la première fois au théâtre, depuis la sortie du film de PAGNOL en 1940.

Après le succès de *Marius*, *Fanny* et *César* depuis plusieurs saisons, Jean-Claude BAUDRACCO et ses talentueux comédiens, véritables gardiens du temple du répertoire méridional, récidivent donc avec cette œuvre majeure de Marcel PAGNOL.

Résumé

En 1939, à l'aube de la seconde Guerre mondiale, Patricia, la fille du puisatier, Pascal AMORETTI, se retrouve enceinte de Jacques MAZEL, un jeune aviateur, fils unique d'une famille de commerçants aisés.

Or, celui-ci est mobilisé. Les différences sociales étant très marquées, à l'époque, ses parents refusèrent de reconnaître l'enfant.

Chez les gens du peuple d'alors, avoir un enfant sans père était un grand malheur.

AMORETTI, est contraint de chasser sa fille de la maison familiale.

Peu après, Jacques MAZEL est porté disparu, son avion s'étant écrasé, en flammes derrière les lignes allemandes...



Un drame poignant dans une fresque provençale, d'où ressortent situations et personnages hauts en couleurs.

Rendez-vous le mercredi 8 août à 21 h à la halle couverte.

Prix d'entrée identique à l'an passé : adulte : 15 € et gratuit pour les enfants.

Ce spectacle marque l'ouverture des fêtes votives de Coucouron qui se continueront le lendemain (9 août) avec, à la halle couverte, la voix d'or de Michel SARDOU. Ensuite, se dérouleront pendant 4 jours, les festivités habituelles.

Papeterie Roux

Z.A. de Chatimbarbe
43200 YSSINGEAUX

papeterieroux@papeterieroux.fr

Fournitures et mobilier de bureau - cartouches informatiques

CALIPAGE

Tout pour être heureux au bureau

Tél. 04 71 59 12 07

Fax 04 71 65 16 55

Service Cévennes-Lozère

Chemin du Colombier - 48000 Mende - Tél. 04 66 65 68 75 - www.veolia.com

Un club qui rapproche et valorise la Montagne d'Ardèche



Alors qu'elle est dans sa 35^e année d'existence, l'AS Coucouron toujours aussi dynamique, a eu une saison de "stabilité" où les aléas du climat (neige) ont perturbé les différents championnats.

Le grand nombre de licenciés (153) domiciliés en grande partie sur Coucouron, mais également sur les communes de la Montagne d'Ardèche et en Haute-Loire, a permis d'engager 8 équipes en championnat de Haute-Loire. Le nombre de dirigeants et certains parents, assidus, ont permis d'encadrer et d'accompagner les différentes équipes sur les nombreux terrains de Haute-Loire. Toutes ces équipes sont entraînées et encadrées par des éducateurs ou éducatrices diplômés. Cette saison, une éducatrice a pu bénéficier du service civique pour aider le club et ses différentes équipes à se structurer.

Un des problèmes rencontrés, qui va malheureusement perdurer, ce sont les catégories de joueurs(euses) où les enfants ne sont pas assez pour former une équipe. Après la coupe du Monde, en septembre, plusieurs journées « Découvertes du foot » seront organisées.

Les structures et les équipements, avec l'aide financière de la commune et des différentes subventions recueillies, vont évoluer. Les vestiaires vont être agrandis et il y a un projet de rénovation du terrain de foot en matière synthétique.

Nous vous présentons le bilan de la saison 2017/2018 avec les équipes constituant le club de l'ASC qui enregistre 153 licences (143 FFF et 10 UFOLEP).

Chez les jeunes, le nombre de licenciés, qui est encore en augmentation, a permis la création de plusieurs équipes qui se sont comportées très honorablement en District de Haute-Loire.

Les U9/U10 filles et garçons (8, 9 et 10 ans), coachés par Orane ROUYEYROL, Antoine BAYLOT (filles) et Anaïs ARGENSON, Juliette



ROQUEPLAN, Lisa GENEST (garçons), ont fait plusieurs plateaux sur les stades voisins de Haute-Loire, présentant 2 équipes (une de filles et une de garçons) les samedis après-midi lors de matchs. Les entraînements ludiques et réguliers du vendredi (de 17 h 30 à 18 h 30) leur ont permis de progresser.



Les U14 filles (de 11 à 15 ans), entraînées le mardi et vendredi en fin d'après-midi par Orane ROUYEYROL, Pascal HERNANDEZ et Antoine BAYLOT, ont eu de bons résultats avec de nombreuses victoires. Les matchs se sont déroulés le samedi après-midi.



Cette équipe est constituée principalement de filles faisant partie du groupe "extraspportif foot féminin" du collège de la Montagne ardéchoise situé à Saint-Cirgues-en-Montagne. Une convention a été passée entre le club de l'ASC et le collège, afin que les filles puissent bénéficier d'heures supplémentaires d'entraînement durant la période scolaire.

Les U15 garçons (13, 14 et 15 ans), entraînés le vendredi fin d'après-midi par Loïc PLANTIN, Julien CHARRE et Lucas VIGNE, ont connu une belle saison avec de nombreux succès. Ces jeunes qui jouent ensemble depuis plusieurs années, progressent et se préparent à la saison prochaine où ils vont évoluer en catégorie supérieure (U17).

AS Coucouron

Un club qui rapproche et valorise la Montagne d'Ardèche



L'équipe 1 entraînée par Stéphane GIRE, pour sa première année en district 3 de Haute-Loire, a assuré son maintien, objectif de la saison. Après un début de saison difficile, les joueurs ont élevé leur niveau de jeu permettant à l'équipe de remporter plusieurs rencontres. Une petite pensée aux joueurs blessés qui n'ont pas pu finir la saison.



Quant aux vétérans, dirigés par Alexandre ROCHE, ils ont fini la saison avec une seule défaite, se retrouvant tous les samedi soir sur les stades de Haute-Loire avant de partager le verre de l'amitié. Le seul petit regret de la saison, ce sont les équipes qui ne se sont pas déplacées pour venir jouer à Coucouron. C'est dommage !



Un appel est lancé pour chercher des dirigeants car pour que le club et ses licenciés puissent bien évoluer, il faut du monde pour encadrer.

Les manifestations, subventions, sponsoring et dons ont permis au club de finir la saison avec une comptabilité saine et équilibrée.

Le prix des licences de la saison 2018/2019 ne sera pas augmenté. À savoir : 30 euros pour les jeunes et 50 euros pour les adultes. La licence est offerte aux dirigeants.

Un grand remerciement à tous les membres du bureau, dirigeants, bénévoles, sponsors, partenaires, et bien sûr licenciés, sans qui le club ne peut exister.

Le nouveau bureau de la saison 2018/2019 est constitué comme suit :

Président : Dominique TRIN

Vice-président : Christophe ROUX

Trésorière : Sandra TALLOBRE

Vice-trésorière : Audrey CUSSAC

Secrétaire : Madeline TRIN

Vice-secrétaire : Didier ROQUEPLAN

Afin d'avoir assez de joueurs pour constituer des équipes de tous âges, l'AS Coucouron recrute des enfants (filles et garçons) à partir de 6 ans (éventuellement 5 ans) et des adultes de 16 à 77 ans, et des dirigeants adultes et jeunes.

Prendre contact avec :

Dominique TRIN : 06 05 03 41 12

Stéphane GIRE : 06 84 86 22 41 (séniors garçons)

Sébastien MATHIEU : 06 17 98 24 07 (séniors garçons)

Orane ROUYEYROL : 06 05 23 66 45 (jeunes en général)

Anaïs ARGENSON : 06 71 48 56 16 (jeunes garçons)

Loïc PLANTIN : 06 32 82 73 19 (garçons à partir de 14 ans)

NOËL POUR LES ENFANTS DU CLUB

Cette année, comme tous les ans, les enfants licenciés au club, ceux des licenciés, élus, sponsors et partenaires, ont accueilli le Père-Noël à la salle Eyraud de Coucouron. À cette occasion, les enfants ont reçu un petit présent, et avec les adultes, ils ont partagé un apéritif dinatoire suivi de la bûche. Une rencontre permettant de se rencontrer et d'échanger.

TOURNOI VÉTÉRANS

La 9^e édition du tournoi vétérans a été un très gros succès. Seize équipes, venues du Sud-Est et Centre de la France, se sont retrouvées à Coucouron. Ce sont 150 joueurs qui ont démontrés toute la journée de belles qualités footballistiques. Le repas, préparé par une équipe "rodée", a été une nouvelle fois apprécié par tous. La préparation du repas, le service (buvette et repas), le déroulement des matchs, etc., se sont parfaitement passés grâce aux bénévoles qui œuvrent dans la bonne humeur.

Un grand merci à toute l'équipe pour la qualité du travail effectué.

Le tournoi, après une finale de haut niveau, a été remporté par l'équipe de Vals-les-Bains qui s'est imposée 1 à 0 devant leur voisin d'Aubenas.

Les anciens de Coucouron, toujours aussi fairplay, ont laissé les places d'honneurs aux visiteurs pour finir à la très honorable 11^e place.

Lors du tournoi, tous les participants ont apprécié la visite des élus parlementaires (Jacques GENEST, sénateur et Fabrice BRUN, député), ainsi que le maire de Coucouron (Pascal COURTIAL) et ses adjoints.

Un club qui rapproche et valorise la Montagne d'Ardèche



GRUPE "EXTRASCOLAIRE DE FOOT FÉMININS"

Poursa deuxième année consécutive, le groupe "extracolaire de foot féminin", créé grâce à une convention passée entre l'ASC et le collège de Saint-Cirgues-en-Montagne, a très bien fonctionné. Ce sont Orane ROUYEYROL (service civique de l'ASC), Pascal HERNANDEZ et Antoine BAYLOT (bénévoles), qui ont accompagné, formé et entraîné durant toute la saison des filles âgées de 11 à 15 ans, licenciées à l'ASC et scolarisées au collège de Saint-Cirgues-en-Montagne.



35^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ASC

Une centaine de licenciés étaient présents lors de l'AG du club qui s'est déroulée à halle couverte de Coucouron, le 24 juin 2018. Le président, les membres du bureau, les coachs et éducateurs, ont relaté rapidement la bonne marche de l'association, les projets à venir et les résultats encourageants. Cette saison, ce sont les jeunes filles U14 et les garçons U15 qui ont été mis à l'honneur avec leur 2^e place et 3^e place respective en championnat.

L'équipe première s'est maintenue en District 3, ce qui était l'objectif.

L'équipe réserve a fini à la très belle 6^e place en District 5.

Les filles quant à elles, ont eu une fin de saison difficile, mais finissent quand même à une honorable 8^e place.

Les U9, U10, U11, filles et garçons, ont eu de très bons résultats lors des plateaux.

Quant aux vétérans, ils ont fini la saison avec 9 victoires, un match nul et 2 défaites.

Bernadette ROCHE, conseillère départementale, a pris la parole, félicitant le club pour sa bonne marche sportive (8 équipes avec 153 licences) et l'organisation de ses différentes manifestations qui animent le pays.

Elle a renouvelé le soutien financier déjà apporté par le Département de l'Ardèche, permettant l'embauche par le club d'Orane ROUYEYROL, préparant un BPJEPS sport collectif option foot (formation en alternance).

Le président du club, Dominique TRIN, a remercié et mis en avant tous les bénévoles et les dirigeants du club

👉 AS Coucouron

Un club qui rapproche et valorise la Montagne d'Ardèche



qui ont œuvré toute la saison sur et hors du stade. Ainsi que les sponsors et les mécènes du club dont Groupama (participation avec la Com. com. de la Montagne d'Ardèche à l'achat de survêtements) et le 8 à Huit de Coucouron (achat d'un jeu de maillots pour les filles).

Il a également remercié l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental de l'Ardèche, la Communauté de communes de Montagne d'Ardèche et la commune de Coucouron, pour l'aide financière apportée, permettant de financer le BPJEPS et de prévoir la rénovation du stade.

L'AG s'est prolongée avec un repas moules-frites, très apprécié par les 140 personnes présentes. Repas préparé et servi une nouvelle fois par les bénévoles. Et par le tournoi des familles où les licenciés et leurs familles se sont retrouvés sur le stade.

Les personnes intéressées pour prendre une licence (dirigeant ou joueur, sont les bienvenus). Le tarif de cette dernière reste inchangée à 30 euros pour les jeunes, 50 euros pour les séniors et vétérans, toujours offerte aux dirigeants.

Le bureau a été réélu :

Président : Dominique TRIN

Vice-président : Christophe ROUX

Trésorière : Sandra TALLOBRE

Secrétaire : Madeline TRIN

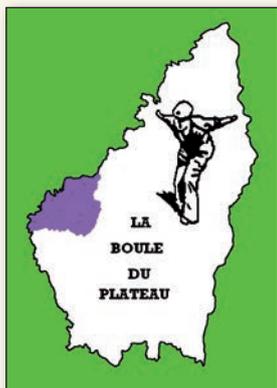
Vice-trésorière : Audrey CUSSAC

Vice-secrétaire : Didier ROQUEPLAN.

Au niveau des dirigeants, les seuls changements à noter sont, l'arrivée d'André SOULIER secondé par Julien CHARTE et Steve CHAUMELIN chez les filles seniors, de Nicolas FARGIER pour l'équipe réserve, de Clémence PIGEON chez les U16 filles, et de Serge BELLEDENT chez les U10 filles.



Fédération française de pétanque et jeu provençal



La Boule du plateau est une association affiliée à la FFPJP (fédération française de pétanque et de jeu provençal) qui a vu le jour en 1978.

La Boule du plateau est une association qui ne cesse de regrouper et de fédérer celles et ceux qui souhaitent pratiquer la pétanque un peu, beaucoup et passionnément. Elle est aujourd'hui forte de ses 80 licenciés.

Le nouveau bureau est composé de 9 membres :

- *Président* : Christian TOURNAYRE
- *Vice-présidente et responsable de l'école de pétanque* : Céline REYNAUD
- *Trésorier* : Philippe PLANTIN
- *Secrétaire* : Anicia ANDRIEUX
- *Autres membres du bureau ayant chacun une fonction particulière* : Denis EYRAUD, Patricia EYRAUD, Robert BEAUMEL, Sébastien PRADIER, Guillaume LAVASTRE

La Boule du plateau propose les activités suivantes :

LA PRATIQUE AMICALE DE LA PÉTANQUE

Depuis début 2011 l'association profite de la halle couverte de Coucouron afin de proposer à ses membres un local chauffé, contre une participation financière à verser à la mairie, pour continuer à jouer bien au chaud en période hivernale.

Les jours d'ouverture sont les suivants :

- Mercredi soir : 21 h - 23 h30
- Vendredi soir : 21 h - 23 h30
- Samedi après-midi : 14 h - 19 h
- Dimanche après-midi : 14 h - 19 h.



LA PRATIQUE SPORTIVE DE LA PÉTANQUE



L'équipe 1 séniors masculins



L'équipe 2 séniors masculins



L'équipe féminine



L'équipe 1 des séniors masculins participant au championnat des clubs d'Ardèche est en 1^{re} division.

Cette année, une deuxième équipe séniors masculins s'est formée.

L'équipe féminine formée l'année dernière, participe également au championnat des clubs féminins 2018.

Le club participe d'autre part à la Coupe de France 2018, à ce jour nous avons passé le 1^{er} tour contre l'équipe de Lavilledieu.

📍 La Boule du Plateau

Fédération française de pétanque et jeu provençal

ÉCOLE DE PÉTANQUE

Depuis début 2012, l'école de pétanque de la Boule du plateau initie les jeunes à la pratique de cette activité. Les entraînements ont lieu de 10h à 12h, les samedis, du mois de septembre au mois de juin. Cette année, nous avons 12 jeunes inscrits à l'école de pétanque qui est encadrée par deux éducateurs : Céline Reynaud et Philippe Plantin, ainsi que 5 initiateurs : Mathieu Bruchet, Anthony Genest, Christian Tournayre, Laurent Solelhac et Sylvain Roche.

PREMIÈRE ÉDITION DU MAÎTRE JOUEUR ET JOUEUSE

Cette année s'est déroulé le concours « Maître joueur et joueuse » entre sociétaires du club de La Boule du Plateau, une première depuis sa création ! Une trentaine de licenciés ont participé à cette édition qui a eu lieu à Lachapelle-Graillose. À l'issue de parties conviviales, mais néanmoins acharnées, Laurent SOLEHAC s'impose 13 à 12 contre Denis EYRAUD et Céline GÉRENTON 13 à 12 contre Corinne FOURCADE. Félicitations aux joueurs et joueuses!



DES ANIMATIONS

La Boule du plateau organise durant l'année les manifestations suivantes :

- réservées aux licenciés de la Boule du plateau :
 - concours interlicenciés,
 - repas,
 - voyage,
 - barbecue de la fin de l'été.
- ouvert à tous les licenciés :
 - éliminatoires pour le championnat d'Ardèche,
 - le Grand prix de la ville de Coucouron composé de trois concours (tête à tête, triplète, doublette) dont un Régional le dimanche après-midi.



- Pour tous :
 - le concours intergénération,
 - le concours de Noël,
 - le concours de l'école de pétanque,
 - challenges Pascal et Émilie.

Force est de constater que La Boule du plateau est une association dynamique et en constante évolution, qui a à cœur de proposer de nombreuses animations à ses licenciés, mais aussi à toutes et tous les amateurs de pétanque du Plateau ardéchois.

Gedimat

BONNEFOY – PASCAL

MATERIAUX

BRICOLAGE

CARRELAGE



07470 COUCOURON - ☎ 04 66 46 10 12

48300 LANGOGNE - ☎ 04 66 69 09 82

48600 GRANDRIEU - ☎ 04 66 46 50 60

Fédération française de pétanque et jeu provençal



La Boule du plateau remercie chaleureusement tous ses bénévoles, tous les parents des jeunes de l'école de pétanque, ainsi que toutes les autres personnes qui œuvrent avec le sourire pour que toutes les animations se déroulent parfaitement à chaque fois.



PANNEAUX PUBLICITAIRES

Cette année, de nombreux artisans et commerçants ont accepté d'offrir une subvention au club par la mise en place de panneaux publicitaires affichés à l'intérieur de la halle couverte de Coucouron.

Grâce à ce partenariat, ces sponsors permettent à La Boule du Plateau d'effectuer plusieurs achats en matériels, tenues... et de fonctionner dans des conditions idéales.

Nous tenons donc à remercier tous les sponsors qui par leur contribution, permettent au club et à son école de pétanque d'organiser tous ses événements.

Si vous souhaitez participer à ce partenariat, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

NOS COORDONNÉES :

- le club :
Tél. : 06 18 20 88 41 (Christian TOURNAYRE, président)
Mail : labouleduplateau@gmail.com
- l'école de pétanque :
Tél. : 06 03 16 64 82 (Céline REYNAUD, responsable de l'école de pétanque)
Mail : labouleduplateau@gmail.com



➤ Gym douce

Qi Gong

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Viviane MIALON, 06 25 26 84 35

Trésorière : Monique ENJOLRAS

Secrétaire : Geneviève

Site internet : asso.aster07.free.fr

Page Facebook : www.facebook.com/asso.aster.1

L'association ASTER a été créée dans le but de permettre aux habitants de la commune et des communes environnantes de suivre une activité physique régulière, adaptée à tous les âges, des plus jeunes au plus anciens, pour un maintien en bonne santé physique, mais aussi mentale en entretenant un lien social, en créant des amitiés, en partageant de bons moments.

Les cours sont accessibles à tous, de tous âges.

Venez au moins une fois : le premier cours est gratuit pour vous permettre de juger par vous-même.

Il suffit de nous prévenir par téléphone, texto ou mail.

Monique BOUTET assure les cours.

Atout majeur : son expérience et sa connaissance des besoins physiques et psychiques aux différents âges. Ce qui lui permet d'adapter les cours aux besoins et envies des personnes présentes.



Association Santé Tonicité Equilibre Relaxation

- Notre site internet vous présente l'association et ses activités.

- La page Facebook vous permet d'être informés en temps réel et de communiquer avec nous.

Notre assemblée générale a lieu chaque année, le dernier mercredi du mois de juin, à 18h30 à la salle Eyraud à Coucouron. C'est ouvert à tous, même non-inscrits.

Venez nombreux, posez vos questions, nous y répondrons avec plaisir. Vous pourrez vous inscrire à l'issue de l'assemblée, mais aussi tout au long de l'année.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Horaires, matériel nécessaire, autres, n'hésitez pas à nous contacter par tout moyen de votre choix.

Lieu des cours : salle Eyraud - Le village - 07470 Coucouron.
Inscriptions : les jours de cours/

Si vous hésitez, le premier cours est gratuit pour faire un essai.





La bibliothèque est un service public, ouvert à tous sans distinction, un lieu de sociabilité, de partage, d'échange et de découverte, offrant des occasions de travail, de détente et de rencontre sur le territoire communal.

À la bibliothèque, on peut y passer 10 minutes comme deux heures !

PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Coucouron a été inaugurée en 1988, elle fêtera ses 30 ans cette année. Elle est régie par une association sous convention, « Les Amis de la bibliothèque », placée sous l'autorité du maire et de son conseil municipal. Au cœur du village, la bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement pour les consultations sur place, et vous offre un accès libre aux ordinateurs avec internet.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi et samedi : 9 h 30 à 11 h 30

Contact

Bibliothèque municipale

Place Eyraud - 07470 Coucouron

Tél. 04 66 46 29 24

Courriel : bibliothequecoucouron@gmail.com

Facebook : bibliothèque Coucouron

CONDITIONS ET TARIFS DES PRÊTS

Pour bénéficier du prêt, l'inscription est obligatoire.

Les livres et CD sont empruntés pour une durée de 3 semaines. La consultation sur place est gratuite. Le droit d'inscription annuel est de :

- 10 euros par personne,
- 15 euros par couple,
- gratuit pour les moins de 18 ans et les collectivités.

Un justificatif de domicile et une pièce d'identité sont nécessaires à l'ouverture d'un compte.

RÈGLES DE PRÊTS

Avec votre abonnement, vous pouvez emprunter pour 3 semaines :

- 3 romans,
- 2 documentaires,
- 2 revues,
- 3 bandes dessinées,
- 3 CD.

ACCUEIL DES ENFANTS

Dès son ouverture, la bibliothèque a eu à cœur de développer le goût et le plaisir de la lecture chez les petits. Les enfants disposent d'un coin jeunesse avec des albums, des romans, des BD et des documentaires.

Tous les mois, 2 bénévoles proposent une lecture d'albums aux petits de la crèche et des assistantes maternelles : c'est l'instant bébé Kili.

La bibliothèque accueille les enfants des écoles, un jeudi après-midi chacune, par mois. Cette séance permet d'échanger des livres et de faire une activité. Cette année, nous avons travaillé sur la lecture à voix haute.

AUTRES SERVICES

- 2 postes informatique en libre service,
- connexion gratuite à internet,
- photocopie et impression :
 - noir et blanc : 0,25 €
 - couleur : 1 €.

Besoin d'évasion ?

Venez à la bibliothèque, on vous attend !



Association pour l'accueil et le travail des personnes handicapées

**VISITE INATTENDUE À L'APATPH**

Le 1^{er} juin 2018, les sénateurs avaient invité le docteur Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence régionale de santé à Coucouron.

Lors de cette visite, nous avons eu la très agréable surprise de recevoir, sur le site de l'APATPH, Monsieur Jean-Yves GRALL accompagné de M^{me} Zhour NICOLLET, déléguée Ardèche-Drôme de l'ARS. De nombreux élus accompagnaient Messieurs Jacques GENEST et Mathieu DARNAUD que le député Fabrice BRUN avait rejoints.

Après une présentation succincte de notre structure, l'intérêt s'est porté sur l'activité de conditionnement que les ouvriers étaient heureux de présenter. La résidence accueil fut également l'objet d'échanges de qualité, notamment en ce qui concerne ses liens avec la maison de retraite.

Dominique TRIN, moniteur d'atelier, mais aussi élu communal, a fort bien conduit cette visite. Je tiens à le remercier ainsi que messieurs les sénateurs qui ont eu la bien sympathique attention d'effectuer ce détour par l'APATPH.

Jean-Pierre CHARTON, président

Pour joindre l'APATPH. :
04 75 94 74 63
apatph07.siege@orange.fr

L'APATPH compte quatre administrateurs à Coucouron :

- M^{me} Jeanine GRAMAYZE,
- M. Raymond GRAMAYZE,
- M. René LAURENT,
- M. François ROUX.





2450 € POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER !

C'est bien le 1^{er} octobre à la halle de Coucouron que Sport Loisirs Coucouron avait convié ses membres actifs pour organiser dans le cadre d'Octobre Rose, la 6^e course des nanas.

2 parcours étaient proposés et, cette année, la nouveauté : ouverts à tous.

C'est plus de 190 marcheurs, coureurs et vététistes qui se sont lancé le défi avec une météo, il est vrai, plutôt favorable.

Dans la foulée, une conférence a eu lieu sous la responsabilité de Mathilde GROBERT, directrice de la Ligue contre le cancer pour le département de l'Ardèche.

C'est plus de 200 repas qui ont été servis dans la foulée par les "Mecs" de l'association. Une fois n'est pas coutume, les "Nanas" ont été mises au repos pour le service (on dira pour une fois !).

C'est ainsi qu'un chèque de 2450 € a été envoyé à la ligue. L'association remercie tous les participants qui ont apporté leur contribution et leurs dons.



Un merci appuyé à la maison de retraite de Coucouron qui a mobilisé ses cuisines pour la préparation du repas, un grand merci à l'association Flash Danse qui a fait un don important à cette occasion, et rendez-vous le 7 octobre 2018 pour une nouvelle édition.

DUATHLON



Infos pratiques



La mairie de Coucouron équipée du système biométrique pour carte nationale d'identité et passeport

Depuis le 28 mars 2017, la procédure pour obtenir une nouvelle carte d'identité a changé.

Finis le temps où il suffisait de se rendre à la mairie de sa commune avec les papiers nécessaires pour le renouvellement de sa carte d'identité. Désormais, seule une poignée d'entre elles est équipée du système biométrique. En Ardèche, elles sont au nombre de 18 communes (Coucouron, Vals-les-Bains, Thueyts, Aubenas, Le Teil, Privas, Largentière, Bourg-Saint-Andéol, Serrières, Annonay, Davézieux, Tournon-sur-Rhône, Saint-Agrève, Lamastre, Alboussière, Guilherand Granges, Le Cheylard, La Voûlte-sur-rhône). Mais il sera possible d'accomplir les démarches sur l'ensemble du territoire français. Proche de chez nous, les mairies équipées sont Le Monastier-sur-Gazeille, Langogne, Thueyts.

Il sera possible de gagner du temps en préremplissant sa demande de renouvellement (carte d'identité, passeport) sur le site de l'agence des titres sécurisés qui est : cni.ants.gouv.fr. Mais la présence physique reste obligatoire le jour du dépôt du dossier puisque l'agent prendra les empreintes digitales et inspectera les pièces justificatives apportées.

Il faut bien savoir que la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de dix à quinze ans pour les personnes majeures. Une prolongation qui n'est valable que si la carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour les mineurs, la durée reste à dix ans.

Pour Coucouron, prendre rendez-vous à la mairie au 04 66 46 10 22.

UN COURRIER D'INVITATION POUR... LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal est la deuxième cause de mortalité par cancer. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Ce cancer touche les hommes et les femmes. La campagne de dépistage organisée s'adresse donc à toutes les personnes de 50 à 74 ans.

Les habitants et habitantes de votre commune sont invités tous les deux ans à se rendre chez leur médecin traitant, qui leur délivrera gratuitement un test de dépistage à réaliser chez soi.

Plus d'informations [http://www.e-cancer.fr/..](http://www.e-cancer.fr/)



UN COURRIER D'INVITATION POUR... LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 49 000 nouveaux cas par an en France et 11 900 décès par an. Pourtant, plus il est détecté tôt, plus le traitement est simple et efficace. La guérison est obtenue dans 90 % des cas.

Dans le cadre du dépistage organisé, toutes les habitantes de votre commune de 50 à 74 ans, sont invitées par courrier à réaliser une mammographie. L'examen bénéficie d'une double lecture ce qui permet d'augmenter l'efficacité du dépistage.

La mammographie est gratuite, elle est prise en charge à 100 % par votre caisse d'assurance maladie sans avance de frais.

Plus d'informations <http://www.e-cancer.fr/..>



WARNING

DO NOT LEAVE YOUR VALUABLES VISIBLE IN THE CAR

WARNING

BRINGEN SIE DIEBE NICHT IN VERSUCHUNG LASSEN SIE KEINE WERTGEGENSTÄNDE IM WAGENINNEREN SICHTBAR HERUMLIEGEN



VERWITTIGING

DAAG DE DIEVEN NIET UIT LAAT GEEN VOORWERPEN VAN WAARD ZICHTBAAR ACHTER IN DE WAGEN





DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône-Alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

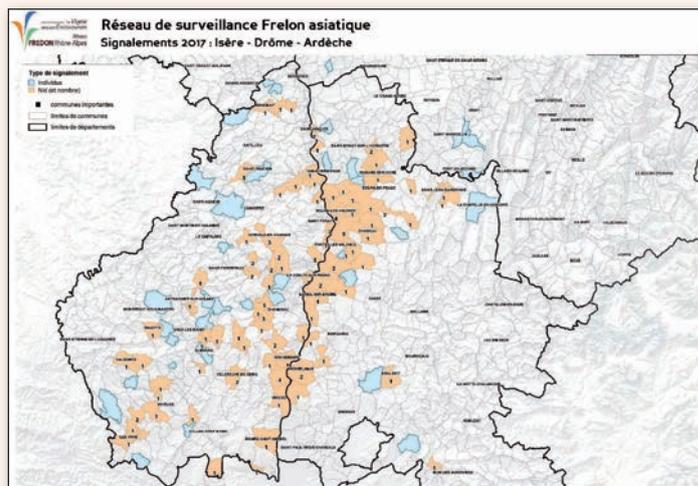
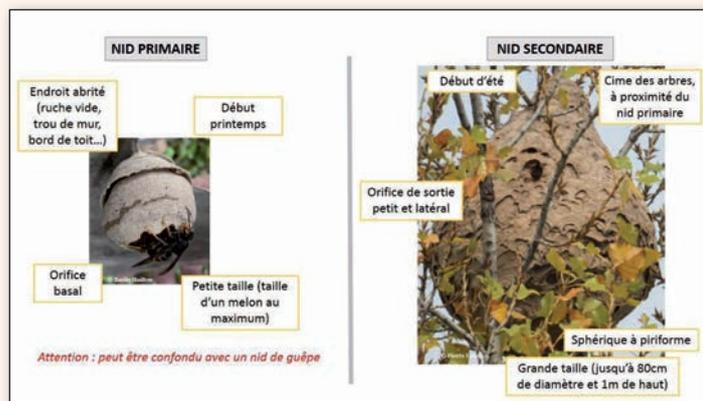
Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :



Carte 1 : signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

- GDS 07 : 04 75 64 91 85 / gds07@cmre.fr
- FREDON 07 : 04 75 64 92 12 / damien.donati@fredon07.fr
- GDSA 07 : 06 08 92 26 67 / pascal.binon@orange.fr

2017 : PROGRESSION MODÉRÉE DU NOMBRE DE NIDS DÉCOUVERTS

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir carte 1).

D^r Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016.

² Arrêté du 26 décembre 2012.

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire.

⁴ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.



Infos pratiques

Permanences de M. le sénateur-maire Jacques Genest

04 66 46 22 24 - maryline.senat@outlook.fr

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 16h30 - 18h30,

Mercredi et samedi : 9h30 - 11h30.

Centre des finances publiques

Sur rendez-vous l'après-midi, le matin de 8h30 à 12h.

Banque postale

Lundi, mardi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h.

Mercredi : 8h - 12h et 13h30 - 16h.

Judi : 9h - 12h et 13h30 - 15h / Samedi : 9h - 12h.

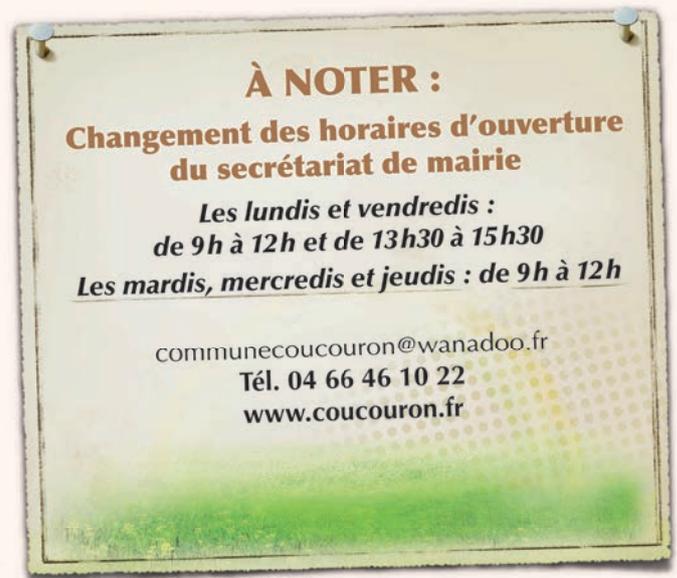
Déchetterie

Lundi, mercredi et samedi : 9h - 11h50

Vendredi : 14h - 16h50.

Pompiers : 18 - 112 / **samu** : 15 / **Gendarmerie** : 17.

Presbytère : 04 66 46 10 19



Liste des associations

Bruno CLAUZON, président de l'APEL, école Marie Rivier, 07470 COUCOURON

Séverine CHACORNAC, présidente de l'OGEC, école Marie Rivier, Le Chouvel, 07470 COUCOURON

Alex COURTIAL, président du Comité des jeunes, av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON

Amandine LAGARDE, présidente de l'APE école publique, Mallevieille, 07470 COUCOURON

Damien ENJOLRAS, président Amicale des sapeurs-pompiers, Lot. Philippot, 07470 COUCOURON

Christian GIMBERT, président de l'ACCA de Coucouron, Montmoulard, 07470 COUCOURON

JEAN-PIERRE CHARTON, président de l'APATH, Plot de la Laoune, 07470 COUCOURON

Cyrille MÉJEAN, président de la Truite du plateau, Le Ranc Sec, 07470 COUCOURON

PHILIPPE MASCLAUX, président de la Caisse locale Groupama, route de La Laoune, 07470 COUCOURON

Coralie CHIFFRE, présidente Syndicat agricole, Villeverte, 07470 COUCOURON

Christian TOURNAYRE, président de la Boule du plateau, Lot. Les Courbes, 07470 COUCOURON

Joseph ROUX, président des Anciens combattants AFN, route du Lac-d'Issarlès, 07470 COUCOURON

Dominique TRIN, président de l'AS Coucouron, Les Costes, 07470 COUCOURON

Isabelle LÉVÈQUE, présidente Caisse locale Crédit agricole, Les Branchades, 07510 SAGNES-ET-GOUDOULET

Mickael TALON, président du CCJA, Mallesvielles, 07660 LESPÉRON

Thierry DESHORS, président de Sport loisirs Coucouron, Le Couderc, 07470 COUCOURON

Robert BEAUMEL, président du club du 3^e âge « Les intrépides de La Laoune », La Battelière, 07470 COUCOURON

Virginie SCARBEL, présidente de la Bibliothèque municipale, Lot. Nicolas, 07470 COUCOURON

Dominique ALLIX, président ADMR, 07470 COUCOURON

Christelle GENEST, présidente Foyer de ski de fond, Le Chouvel, 07470 COUCOURON

Viviane MIALON, présidente ASTER (santé, tonicité, relaxation), 07470 COUCOURON

Aurélien CHIRAT, présidente Comité des fêtes, Villeverte, 07470 COUCOURON

MAÇONNERIE

REYNAUD Gilbert, Villeverte, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 91

SARL ALIX Emmanuel, Montmoulard, 07470 COUCOURON,
04 66 46 01 78 - *Voir encart page 7*

SARL MAILLET Frères, Montmoulard, 07470 COUCOURON,
04 66 46 13 03

SARREBOUBÉE Benoît, Lot. Philippot, 07470 COUCOURON,
04 66 46 23 10

Société BREYSSE-TESTUD, Zone artisanale, 07470 COUCOURON,
04 66 46 14 42 ou 04 66 46 13 95

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

BLANC Rémi, Montlaur, 07470 COUCOURON, 06 84 30 08 78

CHARPENTE MENUISERIE

SARL ROUX et Fils, route du Lac d'Issarlès, 07470 COUCOURON,
04 66 46 17 71 - *Voir encart page 9*

MENUISERIE

DELTON David, Villeverte, 07470 COUCOURON, 06 84 33 35 05

CARRELAGE PLÂTRERIE PEINTURE

EYRAUD Bruno, Le Chouvel, 07470 COUCOURON,
04 66 46 11 57

EYRAUD Didier, route du Lac d'Issarlès, 07470 COUCOURON,
04 66 46 11 58 - *Voir encart page 36*

PLÂTRERIE PEINTURE

PIGEON Thierry, Lot. Philippot, 07470 COUCOURON,
04 66 46 17 29

CARRELAGE

MAHÉ Joël, Lot. Philippot, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 44

PLOMBERIE CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ

VIDIL Nikolas, av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON,
04 66 46 29 91

REYNAUD Mickael, le village, 07470 COUCOURON,
06 85 99 48 91

ÉLECTRICITÉ

GLEYZE Bernard, Lot. Philippot, 07470 COUCOURON,
04 66 46 16 16

ARTISAN TOUS TRAVAUX

GUÉRIN Serge, route de Chabannes, 07470 COUCOURON,
04 66 46 69 48

TRAVAUX PUBLICS

CHARRE Pascal, Zone Artisanale, 07470 COUCOURON,
04 66 46 18 20

COIFFURE

COURTIAL Bernadette, av. Joseph Bonhomme,
07470 COUCOURON, 04 66 46 11 50 - *Voir encart page 9*

ESTHÉTICIENNE

ESTHÉTIQUE MARION, Carrefour des lacs,
07470 COUCOURON, 06 67 33 03 35

WEB MASTER

DELTON Jérôme, Villeverte, 07470 COUCOURON,
06 98 02 02 50

IMPRIMERIE

GRAPHICOLEURS BRIENT, rue Jean Barbe, 07470 COUCOURON,
04 66 46 12 45 - *Voir encart page 9*

STATION LAVAGE

MAILLET, ZA Les Eygades



Travaux Publics et Particuliers
Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

12, route de Montélimar - BP 80105 - 07202 AUBENAS Cedex
Tél. : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85 - Email : satp07@satp07.fr

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Place de la mairie, 07470 COUCOURON, 04 66 46 10 48

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

SARL JOLIVET « Les saveurs de la Laoune »,
av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON, 04 66 46 10 42 -
Voir encart page 18

BOUCHERIE CHARCUTERIE

SERROUL Thibault, route de Peyrebeille, 07470 COUCOURON,
04 44 46 84 65 - *Voir encart page 17*

HUIT À HUIT

Av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON, 04 66 46 13 76

VENTE FRUITS ET LÉGUMES

COUCOUFRUITS, VENTALON Claude, place de la mairie,
07470 COUCOURON, 04 66 46 69 47 - *Voir encart page 36*

HÔTELS RESTAURANTS

HÔTEL ENJOLRAS, place de la mairie, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 04

LE PROGRÈS, place de la mairie, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 09 - *Voir encart page 22*

AUBERGE DES 3 LACS, chambre d'hôtes, M^{me} Granet,
route du Lac d'Issarlès, 07470 COUCOURON, 07 83 69 87 84

BAR PIZZERIA

ENJOLRAS Carole, place du 14 juillet, 07470 COUCOURON,
04 66 46 17 26

SNACK BAR PIZZERIA

L'ART DES CHOIX, av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON,
04 66 46 12 74

SNACK BAR Plan d'eau

« Buvette l'Oasis », 07470 COUCOURON, 09 86 32 92 80

BAR TABAC PRESSE

M. et M^{me} CEYTE Jacky, Bar l'Escapade, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 49

QUINCAILLERIE

ROUDIL Christian, av. Joseph Bonhomme, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 30

**PAINS, PÂTISSERIES, CAVE À VINS,
SOUVENIRS, ARTS DE LA TABLE**

L'ANNEXE, JOLIVET et fils, av. Joseph Bonhomme,
07470 COUCOURON, 04 66 46 88 28 - *Voir encart page 3*

MARCHAND DE MATÉRIAUX

GÉDIMAT, route du Lac d'Issarlès, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 12 - *Voir encart page 53*

COIFFURE

COURTIAL Bernadette, av. Joseph Bonhomme,
07470 COUCOURON, 04 66 46 11 50 - *Voir encart page 9*

PRODUITS AGRICOLES

NATURA PRO, route du Lac d'Issarlès, 07470 COUCOURON,
04 66 46 20 75

FROMAGERIES

FROMAGERIE ROCHE, Montmoulard, 07470 COUCOURON,
04 66 46 10 05

FROMAGERIE GÉRENTES, Montmoulard, 07470 COUCOURON,
04 66 46 12 12

FROMAGERIE DE LA LAOUNE, chèvre, rissouan Bunel,
Les Eygades, 07470 COUCOURON, 04 66 46 27 65

FROMAGERIE ROLLAND, Montmoulard, 07470 COUCOURON
Voir encart page 10

PRODUCTEURS FERMISERS

ROQUEPLAN Didier, La croix du Bouchet,
07470 COUCOURON, 04 66 46 15 77

FROMAGERIE ROLLAND, Montmoulard, 07470 COUCOURON
Voir encart page 10

GARAGE-ESSENCE

ROUZET Jean-Claude, av. Joseph Bonhomme,
07470 COUCOURON, 04 66 46 10 07

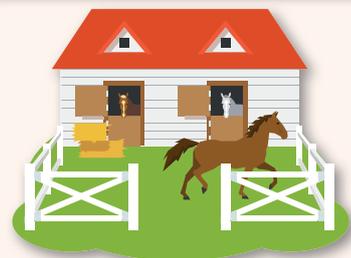
CARBURANT COUCOURON, route de Peyrebeille,
07470 COUCOURON - *Voir encart page 5*

MARCHAND DE BESTIAUX

DELTON Robert, Roudignon, 07470 COUCOURON, 04 66 46 10 89

FERME ÉQUESTRE

ESPACE ÉVASION, ROLLAND Nadine et Guy,
Montmoulard, 07470 COUCOURON, 04 66 46 14 00 -
Voir encart page 10



AIDE À DOMICILE FÉDÉRATION ADMR : Espace Eyraud, 04 66 46 18 36

ARCHITECTE : ALMUNEAU Odile-Marie, Maison Laurent, 04 66 46 11 42

MAURIN IMMOBILIER : Maison Laurent, 04 66 46 21 48

ASSURANCES : BANQUE GROUPAMA, Maison de l'agriculture, 04 66 46 14 21

BANQUE : CRÉDIT AGRICOLE, Maison de l'agriculture, 04 66 69 75 50

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Espace Eyraud, 04 66 46 29 94

CRÈCHE : La Laoune, 04 66 46 11 71

CENTRE AÉRÉ : « Les Péquelous », La Laoune, 09 75 95 14 53

ASSISTANTES MATERNELLES

ARGENSON Anaïs : 04 66 46 82 90

MULAS Alice : 04 66 46 54 12

BUREAU D'ÉTUDES : IATE, Maison Laurent

CABINET COMPTABLE : TESSIER Patrick, au carrefour des lacs, 04 66 46 16 60

CAMPING MUNICIPAL : 04 66 46 13 08

CHAMBRE D'AGRICULTURE : Maison de l'agriculture, 04 66 46 10 34

BANQUE POSTALE : place de la mairie, 04 66 46 10 45

MAISON DE RETRAITE : 04 66 46 18 19

RÉSIDENCE SERVICE DE LA LAOUNE : 04 66 48 18 19

MAIRIE : 04 66 46 10 22

NOTAIRE : av. Joseph Bonhomme, 04 66 46 16 87

POMPES FUNÈBRES

ACCASSAT, place de la mairie, 04 66 46 19 16

CHAMBRES FUNÉRAIRES SARL ROUX ET FILS, route du Lac d'issarlès, 04 66 46 17 71 - *Voir encart page 9*

CONSEIL FORMATION INFORMATIQUE : DUTERTRE Maryline, 06 48 17 65 57

AMBULANCE TAXI

ACCASSAT Emmanuel, 04 66 46 19 16

EYRAUD Dominique, 04 66 46 20 20 - *Voir encart page 10*

ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico-social, place de la mairie, 04 66 46 14 18

MSA : Maison de l'agriculture, 04 66 46 15 03

CABINET INFIRMIÈRE

Maison Laurent, 04 66 46 10 50

MASSEUR KINÉ : MAISON LAURENT, 04 66 46 17 18

Services médicaux

MÉDECIN

MAGAT Jean-Luc, route de Peyrebeille, 04 66 46 15 30

PHARMACIE

MONGE-DELMAS, route du Lac d'issarlès, 04 66 46 10 25 - *Voir encart page 9*

ORTHOPHONISTE

HERREWYN-TROUTOT Brigitte, av. Joseph Bonhomme, 04 66 46 39 54

PÉDICURE (dans les locaux de la maison de retraite) :

CLÉMENT Pierre, 04 66 46 18 19

DATES - ANIMATIONS	LIEUX - CONTACTS	DESRIPTIF
Tous les mercredis de l'année, de 8 h à 12 h 30 Marché	Coucouron - Village 04 66 46 10 22	Grand marché hebdomadaire avec de nombreux forains tout au long de l'année, encore plus animé en saison estivale.
Du jeudi 28 juin au mardi 28 août 2018, tous les jours de 9 h à 18 h. Ouvert en fonction des horaires d'ouverture de l'office du tourisme (fermé de 12 h à 14 h). Exposition artistique	Coucouron Salle des aînés ruraux 04 66 46 12 58 (office de tourisme)	Les artistes amateurs locaux se regroupent pour exposer leurs créations et il vous attendent nombreux !
Du mardi 3 juillet au mardi 28 août 2018, tous les mardis à 10 h 30. Pot d'accueil touristique	Coucouron Office de tourisme 04 66 46 12 58	Moment convivial partagé à l'office de tourisme avec l'ensemble des touristes du secteur avec dégustation de produits locaux.
Du jeudi 5 juillet au jeudi 30 août 2018, tous les jeudis à 19 h. Soirée grenouilles à volonté	Coucouron Auberge des 3 lacs 07 83 69 87 84	Repas grenouilles à volonté, à ne pas rater !
Du vendredi 6 juillet au vendredi 24 août 2018, tous les vendredis à 19 h Soirée moules frites	Coucouron Restaurant Le Progrès 04 66 46 10 09 06 26 51 20 22	Soirée moules frites
Du vendredi 6 juillet au vendredi 31 août 2018, tous les vendredis à 21 h, sauf le 10 août Concours de pétanque	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Comme chaque saison, nous organisons hebdomadairement un concours de pétanque (100 € + mises + coupes). Alors, pour bien démarrer le week-end, soyez nombreux à participer !
Du samedi 7 juillet au samedi 25 août 2018, tous les samedis à 19 h Soirée menu à thème	Coucouron Restaurant Le Progrès 04 66 46 10 09 06 26 51 20 22	Le menu change chaque samedi, selon nos envies...
Du dimanche 8 juillet au dimanche 26 août 2018, tous les dimanches à 19 h Soirée grillades	Coucouron Restaurant Le Progrès 04 66 46 10 09 06 26 51 20 22	Soirée grillades
Mercredi 11 juillet 2018 Pièce de théâtre	Coucouron - Salle Eyraud 04 66 46 12 58 (Office de tourisme)	Nous vous proposons une soirée théâtre avec la "Compagnie du Phoenix". Nous vous attendons nombreux !
Mercredi 11 juillet 2018 à 21 h 30 Concert	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Soirée dansante et karaoké avec Seb Anim'. Ambiance assurée, n'hésitez pas, venez nombreux !
Mercredi 18 juillet 2018 à 21 h Concert	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Maître dans l'art de dresser des ponts entre la France et l'Afrique, le groupe "Sabaly" composé de quatre musiciens, vous envoûtera. Inspiré par la musique traditionnelle, enrichie de rythmes rockreggae, la musique de ce groupe est une invitation à la danse.
Dimanche 22 juillet 2018 de 9 h à 17 h Vide-grenier	Coucouron - Place du 14 juillet ou halle couverte en cas de mauvais temps 04 66 46 12 58	Venez découvrir des trésors oubliés lors du traditionnel vide-grenier.
Mardi 24 2018 à 10h Découverte du VTT à assistance électrique	Coucouron 06 49 75 70 33 (Fanny, accompagnatrice) 04 66 46 12 58	Programme détaillé à suivre...

DATES - ANIMATIONS	LIEUX - CONTACTS	DESRIPTIF
Mercredi 25 juillet 2018 à 21 h Concert	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Nous vous attendons nombreux pour une soirée reggae avec le groupe afro-reggae "Thomso"... Laissez-vous transporter par l'énergie ensoleillée de ces cinq musiciens métissés qui ne vous laisseront pas indifférents !
Du samedi 28 au dimanche 29 juillet 2018 Grand prix de pétanque	Coucouron 06 18 20 88 41	Venez encourager nos "pros" de la pétanque, avec au programme : le samedi, concours en triplettes et le dimanche, concours en doublettes et le tête à tête.
Mercredi 1 ^{er} août 2018 à 21 h30 Concert : roots-reggae	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Ne manquez pas notre soirée avec inna BACKYARD, roots-reggae. Nous vous attendons nombreux !
Vendredi 3 août 2018 Loto	Coucouron 04 66 46 04 34	Grand loto estival avec de gros lots. Nous vous attendons nombreux !
Mercredi 8 août 2018 à 21 h30 Concert	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Concert avec "Mougli". Nous vous attendons nombreux !
Mercredi 8 août 2018 à 20h30 Grande pièce de théâtre : La fille du puisatier	Coucouron - Halle 04 66 46 12 58	Théâtre.
Jeudi 9 août 2018 à 21 h Hervé MICHEL chante SARDOU	Coucouron Halle couverte 06 05 03 41 12	Soirée 100 % Michel SARDOU, avec la voix d'or d'Hervé MICHEL, seul et unique sosie vocal et physique du chanteur populaire. Show exceptionnel de 2 heures avec les plus belles chansons de ce talentueux interprète !
Vendredi 10 août 2018 à 23 h30 Bal	Coucouron - Halle couverte 06 05 03 41 12	Nous vous attendons nombreux lors de notre bal où l'ambiance est assurée !
Du vendredi 10 au lundi 13 août 2018 Fête votive	Coucouron 04 66 46 12 58	Tout au long du week-end de la fête votive annuelle, diverses animations vous sont proposées : attractions foraines, bals le vendredi, samedi et dimanche. Les festivités seront clôturées par un feu d'artifice le dimanche sur le lac.
Du samedi 11 au dimanche 12 août 2018 Bals de la fête	Coucouron - Halle couverte 06 74 42 35 01 (06 88 52 49 49)	Comme chaque année, nous vous proposons nos 2 bals à l'occasion de la fête. Ambiance assurée !
Dimanche 12 août 2018 à 22 h Feu d'artifice	Coucouron - Plan d'eau 04 66 46 10 22	À l'occasion de la fête votive, les feux d'artifice seront tirés sur le plan d'eau. Pour le plaisir des yeux : moment magique à ne pas rater !
Dimanche 12 août 2018 Animation musicale du village	Coucouron - Centre bourg 06 82 94 63 92 (Aurélié)	À l'occasion de la fête votive, le village sera animé par une fanfare ! Ambiance assurée !
Dimanche 12 août 2018 à 21 h Bal musette	Coucouron Salle Eyraud	Comme chaque année, nous vous proposons un grand bal musette de la fête !
Lundi 13 août 2018 Concours de pétanque de la fête votive	Coucouron - Halle couverte 04 66 46 12 58 06 18 20 88 41	Comme chaque année, un grand concours de pétanque en triplettes clôture la fête votive. Ouvert à tous.
Mercredi 15 août 2018 à 21 h30 Concert : pop-rock	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Soirée festive avec un concert au son poprock avec "Sevhaine". Nous vous attendons nombreux pour ce moment de fête !

Manifestations

DATES - ANIMATIONS	LIEUX - CONTACTS	DESRIPTIF
Mercredi 22 août 2018 à 21 h 30 Concert : pop-rock	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Concert pop rock avec "Lily Cry". À ne rater sous aucun prétexte !
Dimanche 26 août 2018 à 21 h Concert : reggae-ska	Coucouron Bar pizzeria Le Central 04 66 46 17 26	Venez nombreux écouter le concert de "J.L.B. Riddim" aux rythmes reggae-ska !
Samedi 1 ^{er} septembre 2018 à 23 h 30 Bal de la rentrée	Coucouron - Halle couverte 06 74 42 35 01 (06 88 52 49 49)	Nous vous proposons notre traditionnel bal de la rentrée, venez nombreux !
Dimanche 2 septembre 2018 à 9 h 30 pour le format enfant 10-15 ans à 10 h 30 pour le format adulte Duathlon	Coucouron - Village 06 24 02 94 04 06 82 33 15 96 04 66 46 10 93	Le duathlon de Coucouron (3 ^e édition) se décline en format enfant et en format adulte. Format enfant : uniquement en solo, avec 1 km-2 km-1km ou 2 km-4 km-2 km. Format adulte : en solo ou en relais, avec 5 km-20 km-2 km. Récompense de 2 000 €.
Dimanche 7 octobre 2018 Inscriptions à partir de 8 h 30. Départ à 10 h. Animation de la Ligue contre le cancer et repas à partir de 12 h 30 Octobre rose : 7^e Course des nanas	Coucouron - Halle couverte 04 66 46 10 93	Nous vous attendons nombreux pour une marche, course à pied ou VTT, pour la bonne cause. Un repas vous récompensera pour votre effort !
Samedi 13 octobre 2018, date à confirmer 40 ans du club de La Boule du plateau	Coucouron	Programme à venir.
Samedi 20 octobre 2018 à 23 h Bal du foot	Coucouron - Halle 06 05 03 41 12 04 66 46 12 58	Ambiance assurée !
Samedi 27 octobre 2017 à 20 h Soirée maoche	Coucouron - Salle Eyraud 06 82 94 63 92 (Aurélie)	Nous vous invitons à la 6 ^e édition de notre soirée maoche. Réservation fortement conseillée.
Samedi 10 novembre 2018 Concours de pétanque	Coucouron - Halle couverte 06 18 20 88 41	Nous vous proposons un concours en triplette mixte, ouvert à tous !
Samedi 24 novembre 2018 à 23 h 30 Bal d'hiver	Coucouron - Halle couverte 06 74 42 35 01 06 88 52 49 49	Nous vous proposons notre traditionnel bal d'hiver, venez nombreux !
Samedi 8 décembre 2018 Concours de pétanque - Coupe de Noël	Coucouron - Halle couverte 06 18 20 88 41	Concours en triplettes, ouvert à tous !
Dimanche 16 décembre 2018 de 10 h à 17 h Marché de Noël	Coucouron - Halle couverte 04 66 46 12 58	Nous vous attendons nombreux pour découvrir les trésors de Noël. De nombreux commerçants vous proposeront toute une gamme de produits : chocolats, biscuits, vêtements, charcuterie.
Samedi 24 décembre 2018 Bal de Noël	Coucouron - Halle couverte 06 74 42 35 01 06 88 52 49 49	Organisé par le comité des jeunes.

Les Échos de la Laoune

